

# ASSOCIATION DES NATURALISTES

## DE LA VALLEE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Secrétariat  
21, Rue Le Primatice  
Fontainebleau  
(S. & M.)

Fondée le 20 Juin 1915  
BULLETIN BIMESTRIEL  
48<sup>e</sup> Année

Trésorerie  
17, Boulevard Orloff  
Fontainebleau  
C.C.P. 569-34 Paris

Tome XXXVII - N° 7-8

Juillet - Août 1961

### EXCURSIONS

**DIMANCHE 2 JUILLET:** Forêt de Sourdun (S. & M.) en commun avec les Naturalistes Parisiens et la Société mycologique de France, sous la direction de P. Ostoya. Rendez-vous à 9 h.40 à la sortie S de Sourdun sur la N.19. Déjeuner à 12 h. au point de vue entre le Plessis-Mériot et Chalautre-la-Grande. De Paris en car; départ Place St Michel à 8 heures.

**DIMANCHE 9 JUILLET:** Forêt de Fontainebleau: Chêne Feuillu, Rocher Brûlé, Pointe d'Irai, Malmontagne, sous la direction de M. Geslin. Rendez-vous gare de Thomery à 9 h.15 (arrivée du train de Paris-Lyon 8.30, Melun 8.57, Fbleau 9.14). Retour gare de Thomery 17.52 (Fbleau 17.58, Melun 18.14, Paris 18.49).

**DIMANCHE 23 JUILLET:** Forêt de Gretz-Armainvilliers (S. & M.); foresterie dans les parties encloses du domaine sous la conduite de notre président H. Morel, en commun avec les Naturalistes Parisiens. Influence de la pénétration humaine dans le massif, zones d'accès libre, zones protégées, zones d'"abcès de fixation" touristiques. Rendez-vous à 9 h.45 à la gare de Gretz-Armainvilliers (Train de Paris-Est 9.10). Retour Gretz 17.41. Circuit de 12 à 14 km.

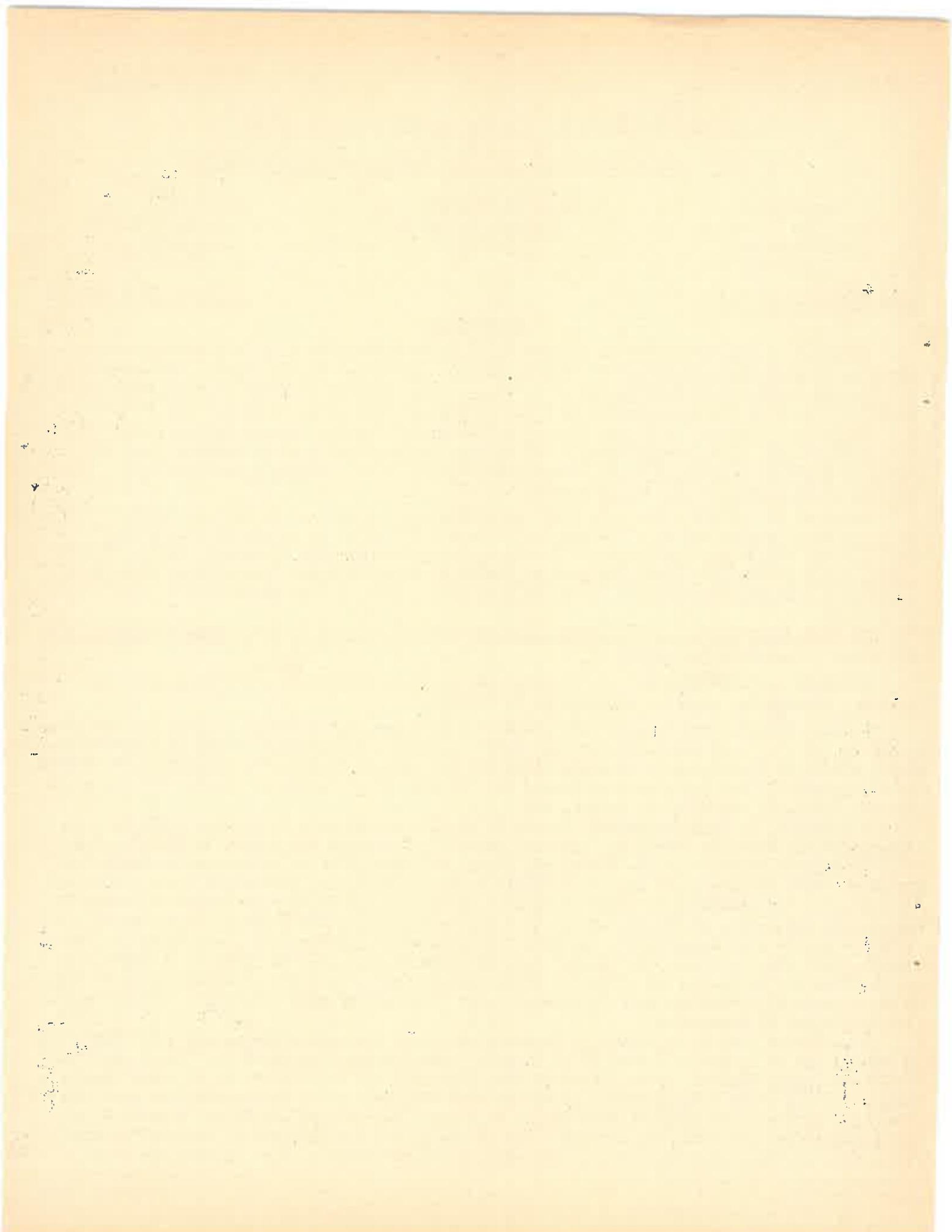
**EN SEPTEMBRE,** excursions mycologiques suivant les conditions de poussée fongique; indications au prochain bulletin.

**DIMANCHE 22 OCTOBRE:** Forêt de Rougeau près de Nandy (S. & M.); pédologie, géologie, botanique, foresterie, sous la conduite de H. Morel.

Le dimanche 16 avril 61, par une journée magnifique, une caravane de plus de 100 naturalistes (un car et 16 voitures) rayonna entre Larchant, Villiers-sous-Grèz et Nemours pour notre excursion géologique et préhistorique dirigée par J. Loiseau, P. Doignon et J. Vivien et qui réunissait notamment nos collègues Ph. Guinier, R. Balland, C. Dupuis, notre président H. Morel, D. Rapilly, J. Métron, etc.

A Larchant, le groupe s'arrêta devant la grande sablière où P. Doignon expliqua la topographie du Golfe de Larchant, curieuse cuvette qui entame les sables de Fbleau jusqu'au soubassement du Calcaire de Champigny, lequel affleure dans un entonnoir au Gouffre de Larchant (+64) drainant les eaux de ruissellement. On étudia la tectonique de ce golfe en faisant état des thèses de Denizot (bombement déformant les couches de Beauce et laissant apparaître les sables de Fbleau) et de Mlle Alimen (présence d'une grande dune décapée de sa mince couche lacustre), cette dernière hypothèse étant confirmée par une inversion de relief (rare dans le Massif de Fbleau) faisant culminer les grès de Larchant à +130 alors que le Calcaire de Beauce est à +120 à Villiers-sous-Grèz. On visita l'Eglise de Larchant et ses ruines majestueuses dont J. Loiseau conta avec pittoresque l'histoire architecturale, religieuse et légendaire.

La caravane longea le Marais de Larchant et gagna Villiers-sous-Grèz où l'on étudia au Briet, sur le flanc du Rocher de la Vignette, une carrière montrant une bonne coupe du Kasselien (sensu Dollfus) avec lits de galets (dragées) de Saclas dans le Stampien supérieur, témoins d'une sédimentation littorale avec alternances de transgressions et de régressions marines. Les dragées sont faites d'un matériel crétacé (Sénonien) déposé en cordon littoral par les eaux peu profondes sur le rivage en oscillation. P. Doignon présenta les cartes géologiques régionales de ces cordons littoraux et R. Balland les commenta.



Philibert GUINIER, La Xylogologie; historique et définition; Bull. Soc. Botanique de Fr. Membres, 1960, pp. 2-13.

Id., Trois conifères de la flore vosgienne; Bull. Soc. Bot. fr., 1959, p. 168.

Clément JACQUIOT, Sur les mécanismes humoraux mis en jeu dans l'édification des structures pathologiques du bois; Bull. Soc. Bot. fr., Mémoires, 1960, pp. 61-66, 26 microphotos.

Id., et ant. div., Sur la possibilité d'emploi de l'acide borique et des borates pour la protection du bois; Rev. de Pathologie végétale, 1960, pp. 181-195.

Suzanne JOVET-AST, Quelques Bryophytes d'Iran; Revue bryologique, 1960, p. 181.

A.-L. MERCIER, Les végétaux dans le folklore et d'Ethnographie; Bull. Soc. d'Ethnologie de Paris, 1960, p. 91.

Henri MOREL, La chasse en France; Documentation française illustrée, mars 1961, numéro 165, 30 pp., 21 photos.

Eugène SEGUY, Un Lycoriide aptère (Diptère) de Guinée; Bull. Muséum, 1960, p. 415.

#### PROTECTION DE LA NATURE

CONTRE L'AUTOROUTE DU SUD AUX TROIS PIGNONS.- Un rassemblement d'un millier de campeurs, naturalistes et touristes organisé par la Fédération française de camping et caravanning a eu lieu à Milly-la-Forêt le 7 mai 61 pour protester contre le projet de passage de l'autoroute à travers le Massif de Fontainebleau. Notre secrétaire général y a donné connaissance et a déposé au dossier de protestation un texte de notre ancien président M. le Conservateur C. Jacquot dont voici de larges extraits:

"Je tiens à vous faire part, en mon nom et au nom de l'Association de défense des Forêts de l'Ile-de-France, de notre approbation et de tout l'intérêt que nous attachons à votre initiative. La portée de la protestation que vous exprimez dépasse de beaucoup le projet précis qu'elle vise. Si absurde et néfaste que soit le projet en lui-même, il est aussi un exemple de l'attitude de certaines administrations à l'égard des autres administrations comme à l'égard de l'opinion publique.

"Le tracé de l'autoroute du Sud tel qu'il a été fixé par l'administration des Ponts et Chaussées est, suivant l'expression du Professeur Roger Heim en "coup de sabre" dans le Massif de Fontainebleau; aux approches de Nemours, il entame le Massif de la Commanderie et saccage la propriété de la Boulevarnière où résida Balzac. Ce projet porte donc atteinte à la fois à notre patrimoine biologique, artistique et littéraire; il a suscité depuis cinq ans des protestations de toute l'élite intellectuelle. Tout récemment, M. le Ministre de l'Agriculture a exprimé sa désapprobation. Malgré ces oppositions, le contre-projet qui assurerait la sauvegarde des sites, de la flore et de la faune en même temps qu'une économie notable sur les frais de construction et abrégerait les délais d'exécution, n'a pas été pris en considération ni même soigneusement étudié.

"Cette attitude correspond à un état d'esprit qui se manifeste malheureusement pour bien d'autres problèmes. Certains grands services techniques traitent des questions qu'ils ont à résoudre en faisant abstraction de toutes les données qui n'entrent pas dans le domaine strictement limité de leur compétence. Ils refusent d'examiner toute objection ou tout amendement inspiré par le souci de sauvegarde des valeurs humaines pourtant essentielles. Ils perdent de vue qu'une autoroute est faite pour les hommes et non les hommes pour l'autoroute; que l'autoroute doit être utile aux hommes mais qu'elle ne doit pas porter atteinte à des biens qui sont aussi précieux pour la vie et l'équilibre de l'être humain que le sont les voies de communication.

"Malgré leur talent et leur compétence, ils agissent comme si un problème ne comportait qu'une solution et, au lieu d'élever le débat, d'étudier objectivement les diverses solutions possibles pour choisir celle qui ne porte atteinte à aucune des valeurs essentielles, ils traitent le problème comme une épure d'école en considérant comme une page blanche un territoire qui est un trait du visage de la France auquel ils infligent sans remords une hideuse balafre.

"Ce qui semble donner une particulière importance à votre manifestation, c'est qu'elle est une manifestation de la jeunesse qui vient exprimer avec force son refus de recevoir de nous une France défigurée, et elle nous apporte son élan pour nous aider dans la lutte que nous menons depuis plusieurs années contre l'emprise destructrice de la technocratie. Je suis sûr que la nouvelle armée qui entre dans la bataille pèsera d'un poids décisif pour la décision finale".

Clément JACQUIOT.

**RATTACHEMENT DES BOIS DE LA ROCHETTE A LA FORET DE FONTAINEBLEAU.**- Les Bois de Sainte Marie, ou de La Rochette (365 ha) situés entre Dammarié-lès-Lys, la Table du Roi et la Glanée, viennent d'être achetés par la Ville de Fontainebleau en vue d'une cession prochaine aux Forêts. Un mouvement de pénétration touristique rend urgente l'application du régime forestier; en conséquence, la Ville en a confié la gestion dès maintenant à l'administration des E. & F., qui prend également en charge les adjudications de chasse; les privilèges concédés aux équipages qui ont droit "de suite" seront conservés comme par le passé.

**DANS LES TROIS PIGNONS.**- Les bulldozers de l'Armée ont ouvert, aux Cavachelins, à la Maison Poteau, vers le Rocher Fin, les anciennes allées sauvages pour les rendre accessibles aux véhicules G.M.C. et autres; il y a maintenant tout un labyrinthe de routes dans ce massif; il semble qu'il s'agisse d'aménagements destinés à des exercices et manœuvres militaires. Par ailleurs, 300 propriétaires dans le Massif des 3 Pignons se sont groupés au sein d'un Syndicat de défense (cotisation 30 NF!) pour protester contre le fait qu'ils sont l'objet de poursuites judiciaires, d'interdictions et d'enquêtes parcequ'ils ont édifié des constructions dans le massif. La loi ainsi appliquée est de juillet 1960 alors que leurs constructions sont antérieures et qu'il n'y avait pas alors, pour eux, obligation de permis de construire. A diverses anomalies s'ajoute une incertitude quant à la délimitation de la zone classée dite des Trois Pignons. Certains propriétaires préconisent de composer avec la protection des sites, de localiser une zone pour construire et de laisser aux Beaux sites 3.000 ha sur les 4.000 du massif.

**PARKINGS EN FORET DE FONTAINEBLEAU.**- La multiplication des voitures encombrant les massifs forestiers et entravant le développement de la végétation a amené l'administration à réglementer le stationnement. Des zones de parkings autorisés sont établies en certains secteurs névralgiques; l'interdiction de pénétrer sous les massifs est sanctionnée par des contraventions. On s'achemine vers l'établissement de zones dites "abcès de fixation touristiques" où s'agglutineront les automobilistes. L'élargissement (commencé) de la Route Ronde, la création de rocades circumfontainebleusiennes (prévues au plan d'aménagement de la Région parisienne avant 1970), l'ouverture de la bretelle autoroute Sud (1963) conduiront à repenser tout le problème de la circulation touristique auto et de la protection du site en Forêt de Fontainebleau d'ici quelques années.

**CARRIERES.**- Le Conseil général de S. & M., considérant les graves inconvénients qui résultent pour les paysages et les sites de l'état cahotique dans lequel sont trop souvent laissées après leur exploitation les carrières (notamment à St Fargeau, hameau de Villers) a émis le vœu que l'administration prenne toute garantie en accordant l'autorisation d'extraction et précise l'obligation de les remettre en état à la fin des fouilles.

#### GEOGRAPHIE

**SUR UN ESSAI DE CLASSIFICATION DES COMMUNES DE S. & M. EN REGIONS NATURELLES.**- La délimitation des régions naturelles de Seine-et-Marne, à part quelques secteurs comme la Bassée, le Montois, l'Orxois, le Pays de Bière, est toujours assez arbitraire et ne correspond qu'à des entités pour la connaissance desquelles les documents, trop anciens, manquent. Le Recueil des Actes administratifs (10 mai 61) a publié un essai de classement des communes dans le cadre de régions naturelles, mais il est impossible de lui considérer une valeur géographique réelle. Il conduit à intégrer Seine-Port, Nemours, Moret et Vulaines dans le Pays de Bière, Longueville dans le Montois, Montereau dans la Bassée, Souppes dans le Bocage et maintes autres anomalies, sans compter les quelque 120 communes arbitrairement rattachées à plusieurs Bries dites laitière, centrale, de l'Est, humide, boisée et Champenoise; la Brie à elle seule, très complexe, fausse à l'origine ce genre de tentative. Ne retenons de cet essai (d'ailleurs assez poussé) que les noms suivants de régions naturelles retenues: Orxois, Goële, Multien, Vallées de la Marne et du Gd Morin, Bries, Pays de Bière, Bassée, Bocage Gâtinais, Montois, Gâtinais beauceron. Et concluons que, déjà très artificiel dans le cadre cantonal, un tel découpage sur le plan communal est impossible.

#### ZOOLOGIE

**ENVAHISSEMENT DU RAT MUSQUE.**- "C'est un problème aussi grave que celui du lapin", dit-on. A Sully-sur-Loire, les ratières pullulent dans les douves au point que les roseaux sectionnés et ramassés en tas forment des cités lacustres d'un nouveau genre. Le futur Musée de la Pêche a été littéralement envahi par les rats musqués.

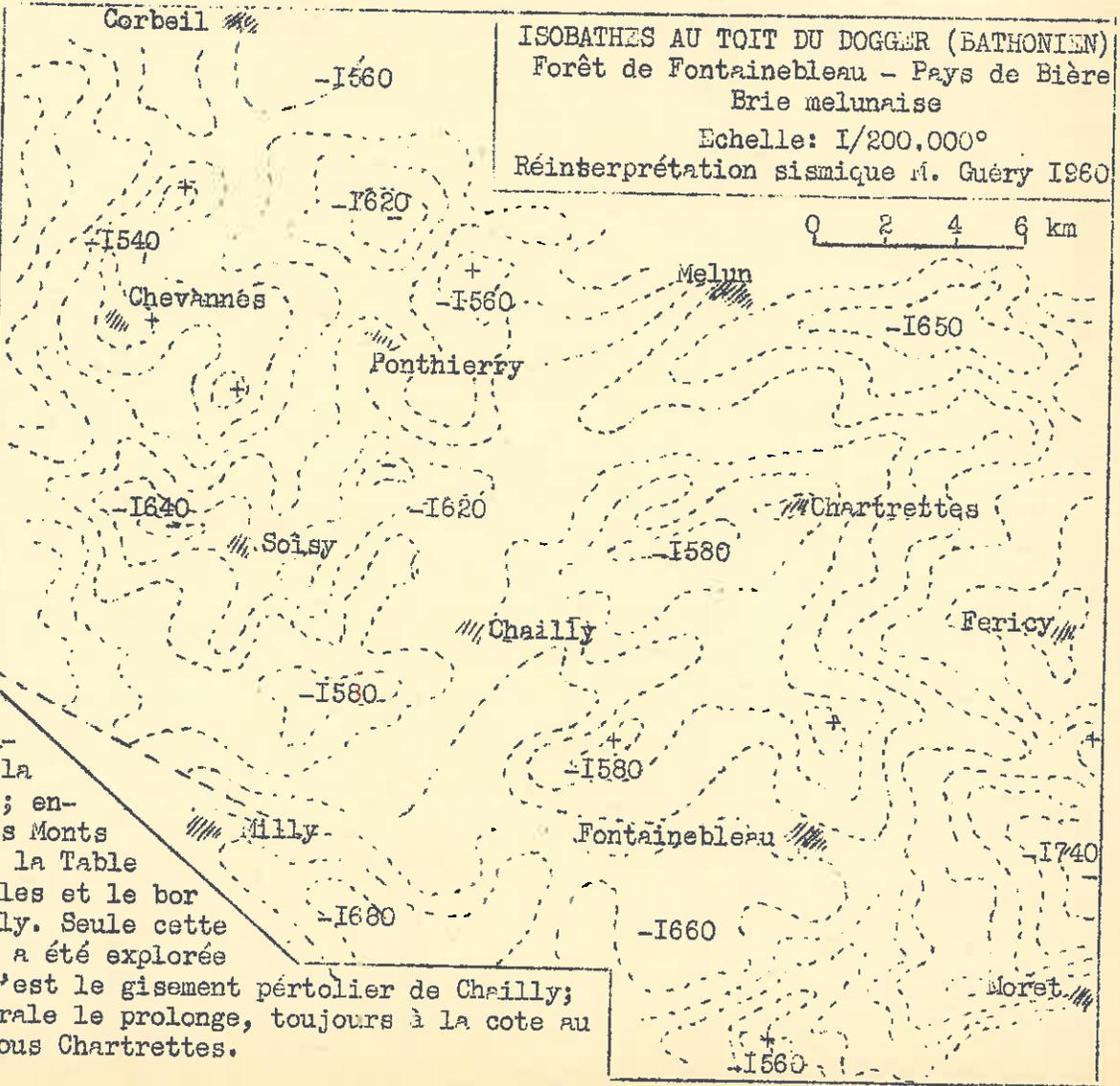
GEOLOGIE

MICROTECTONIQUE AU TOIT DU DOGGER EN FORET DE FONTAINEBLEAU, PAYS DE BIÈRE ET BRIE MELUNAISE.- Grâce à l'obligeance de la Compagnie d'Exploration pétrolière, et notamment de M. Maurice Mainguy, Géologue en chef, directeur de l'exploration, et Reynaud, chef du service géophysique, nous connaissons maintenant la structure profonde du sous-sol aux toits du Kimméridgien, du Bathonien et du Lias pour le Massif de Fontainebleau, la Brie melunaise et le Gâtinais. Après les coupes stratigraphiques complètes que nous publions depuis 1957, ces notions tectoniques détaillées et inédites viennent compléter le remarquable enrichissement de nos connaissances géologiques régionales.

Cette connaissance découle des plus récentes réinterprétations sismiques (septembre 1960) qui ont permis de dresser les cartes d'isobathes au toit du Dogger en Pays de Bière et du Lias en Gâtinais, et au toit du Kimméridgien pour l'ensemble, avec des équidistances de courbes de 20 mètres. Nous avons évoqué à diverses reprises la difficulté de ces travaux géophysiques qui ont nécessité l'application de méthodes nouvelles et une instrumentation (enregistrement magnétique des temps, notamment) à la pointe du progrès.

Les esquisses accompagnant cette note (au 1/200.000° ci-dessous et report détaillé au 1/100.000° page suivante pour la Forêt de Fbleau) précisent l'aspect général du faciès profond dans nos régions, caractérisé par la multiplication des dômes (+) et des fosses (-) très localisés, la faible amplitude de cette orographie et le très faible pendage des couches. Les cotes extrêmes observées montrent un enfoncement de 200 m sur 25 km NW-SE entre Chevannes-Mennecy (Bathonien à -1540) et la fosse de Féricy-Champagne sur Seine (-1740), le pendage maximum étant de 60 m sur 6 km entre la Tour Denecourt et Féricy.

Pour la région de Fontainebleau-Pays de Bière, cette structure au toit du Bathonien se présente de la manière suivante: En Forêt de Fbleau, quatre culminations principales ont été décelées: l'une au Sud de la Croix de Saint Hérem, entre la Gorge aux Loups et les Ventes à la Reine, accuse -1560 au toit du Dogger qui cote -1580 au toit des trois autres: A la Béhourdière (plateau entre la Tour Denecourt, Augas et la côte de la Croix de Toulouse); entre Apremont et les Monts Girard; et enfin à la Table du Roi, entre Brolles et le bordage de Faÿs-Chailly. Seule cette dernière structure a été explorée par forage réel (C'est le gisement pétrolier de Chailly; Une annexe structurale le prolonge, toujours à la cote au Dogger de -1580, sous Chartrettes.

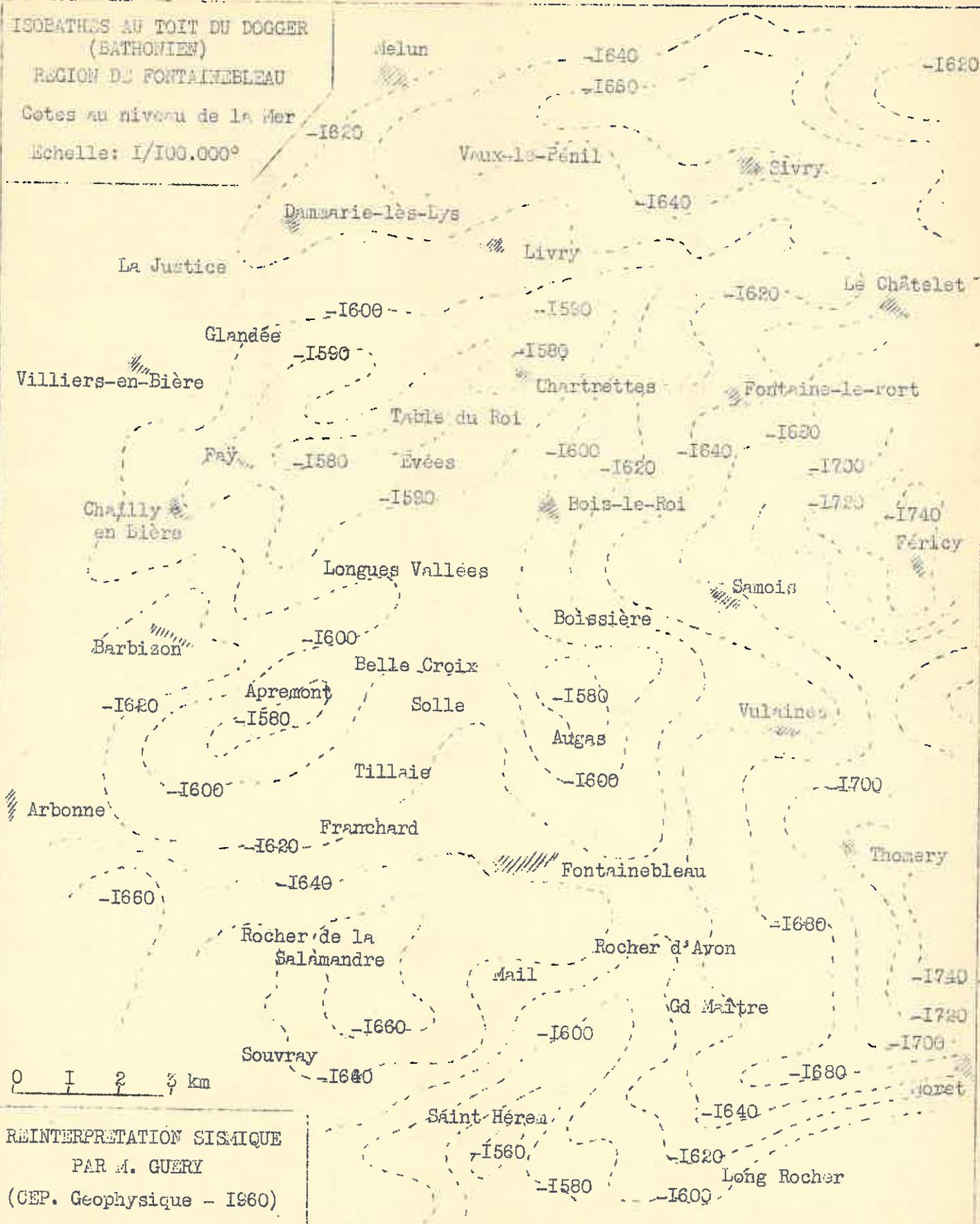


ISOBATHES AU TOIT DU DOGGER  
(BATHONIEN)

REGION DU FONTAINEBLEAU

Cotes au niveau de la Mer

Echelle: 1/100.000°



REINTERPRETATION SISMIQUE  
 PAR M. GUERY  
 (CEP. Geophysique - 1960)

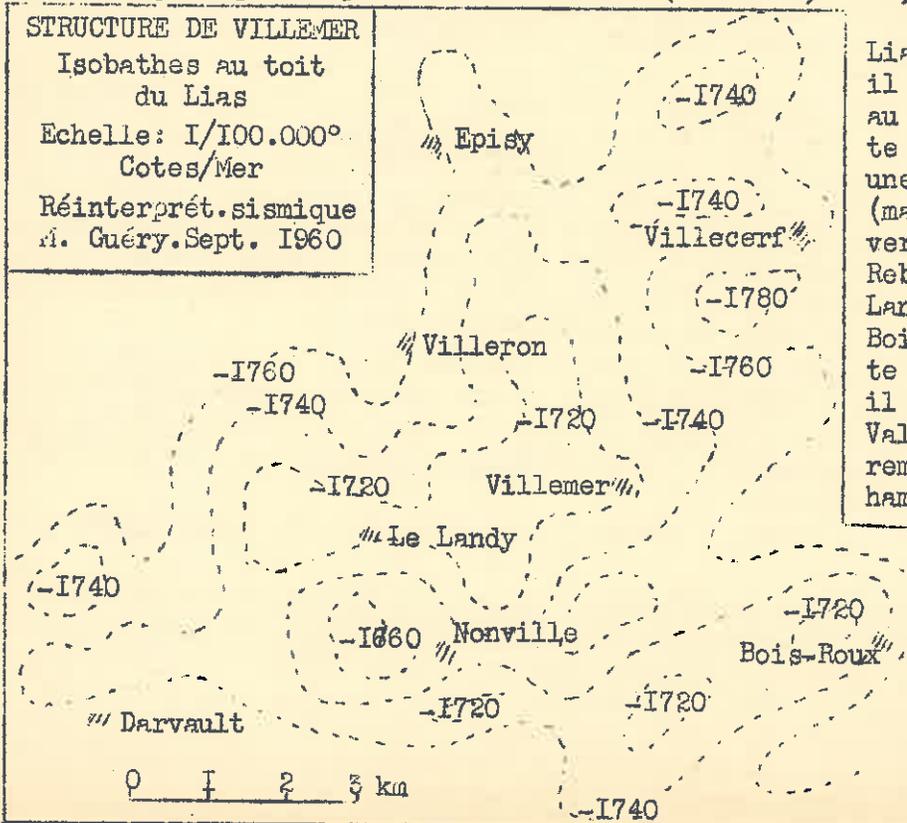
La cote -1590 délimite une vaste zone fermée, au Nord de la Forêt de Fbleau, entre Chailly-en-Bière et Massoury et entre les Longues Vallées et la Glandée. La cote -1600 enserme les trois culminations Nord du massif. Un vaste synclinal s'accuse sous Fbleau-ville (-1620 à -1640) avec minimum (-1660) au Polygone-Rocher des Demoiselles; il se prolonge au SW (-1660 à Bois-Rond, -1680 aux Trois-Pignons et à Achères) vers La Chapelle-la-Reine; et vers l'E. où les cotes au toit du Bathonien s'effondrent d'une part vers Sannois (-1680) et Féricy (minimum -1740) et d'autre part vers Thomery (-1700) avec minimum (-1740) à Champagne-La Celle sur Seine. A Moret, le Dogger est encore à -1680; il remonte à -1600 à la verticale du Long Rocher vers le dôme de Saint Hérem pour repônger à -1620 vers Recloses.

En Pays de Bière, une seule culmination apparaît (-1580): c'est la zone de Chalmont délimitée par Forges, Fleury-en-Bière et l'Est de Courances. Une vaste structure synclinale fermée accuse des minima de -1640 entre le Rocher de la Padole, Soisy, Saint Germain et Saint Sauveur. Au Sud, les courbes -1600 à -1620 se heurtent à une faille rectiligne NW-SE reconnue entre Le Marchais de Boutigny, le Sud de Moigny et Coquibus. La courbe -1600 serpente entre Courances, Mondeville, Mainville-les-Roches, Brinville, Ponthierry et Melun. Plus au NW, les cotes au Bathonien remontent vers les dômes d'Auvernaux-Chevannes-Le Plessis Chenet (-1540) et de Sainte-Assise près Seine-Port (-1560) séparés par un léger ensellement (-1600) avec minimum dans une petite fosse qui creuse le Bathonien à -1620 entre Seine-Port, le hameau de Villers et Saint Fargeau; à Saintry et en Forêt de Rougeau, la cote remonte à -1560.

A l'Est de Melun, traversé par la cote -1620, une fosse s'allonge jusqu'à Sivry-Courtry où le minimum est de -1660, est prolongé par un rapide redressement (-1620) sous Châillon-la-Borde. Au delà, les cotes se raccordent aux courbes isochrones sismiques que nous avons publiées (Bull. ANVL, 1960, pp. 94-96) avec cartes pour la région entre Seine et Montois.

Pierre DOIGNON.

LA STRUCTURE ANTICLINALE DE VILLEMER AU TOIT DU LIAS.- On trouvera ci-dessous le schéma structural du dôme de Villemer et de ses abords au toit du Lias, en cotes/Mer, d'après les récentes réinterprétations sismiques qui ont permis d'établir les courbes isobathes avec une équidistance de 10 m. Ainsi se trouve expliqué (après que les forages réels l'aient résolu en 1959; cf. ANVL 1959, II2; 1961, II), le problème de l'axe anticlinal qui a préoccupé les géologues depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (cf. ANVL, 1959, 92).



Le dôme de Villemer au toit du Lias (nous verrons ultérieurement qu'il subit de notables gauchissements au toit du Kimméridgien, mais subsiste dans ses grandes lignes) présente une large culmination fermée à -1720 (maximum -1717 au forage Villemer-102 vers le centre) encerclant Villemer, Rebours, Le Coudray, Chauville et Le Landy, avec une indentation jusqu'au Bois des Roches. A l'W., le Lias cote -1740 aux Basses-Pleignes; au Sud il s'enfonce jusqu'à -1760 sous la Vallée aux Loups et à Bézanne pour remonter à -1720 entre Levelay et le hameau de Bois-Roux. A cet étage, il y a donc un léger ensellement qui sépare le dôme de Villemer de celui de Bois-Roux, que l'on considèrerait sans discontinuité d'après les observations de surface au toit de la craie. Une zone synclinale enfonce le Lias à -1780 entre la Ferme de Trin et le Château St Ange, mais les cotes remontent vers le N. avec

deux culminations secondaires à -1740, l'une à la Montagne de Trin, l'autre entre Ecuelles et Montarlot, qui vient d'être forée jusqu'au Bathonien à 1643 m. Ainsi se trouve expliqué le décalage vers Nonville du gisement de Villemer, mais il reste l'observation d'une remarquable continuité de ce dôme à travers toutes les séries tertiaires et secondaires, à travers donc deux mille mètres de sédiments, et sans doute jusqu'au socle. A noter, par surcroît, que la dénivelée n'excède pas 60 mètres; elle est maximum avec 63 m sur 5 km entre le top de Villemer et la petite fosse de Villecerf.

**HYDROLOGIE.**- Deux nouveaux captages d'eau viennent d'être forés pour l'alimentation de Bois-le-Roi: l'un en forêt de Fbleau, route du Pavé de la Vave, à 12 m de profondeur et débite 50 m<sup>3</sup>/h.; l'autre, Route de Bourgogne, donne 80 m<sup>3</sup>/h. à la même profondeur, au Sannoisien.

**FORAGES PROFONDS ET PROSPECTION PETROLIERE DANS LE BASSIN DE PARIS.**- Forêt de Fontainebleau: Le I27, aux Vieux Rayons, démarré le 10 avril, a été terminé sec à 1715 dans le Dogger. Plus aucun appareil ne travaille en forêt actuellement.- Au bornage, Tousson (+150) a rencontré le toit du Dogger à 1670 (-1540); on a terminé le 25 avril à 1916, à la corniche inférieure du Dogger, compact et sec, à quelques mètres du toit du Lias qui se situe dans cette zone vers -1840.

Vallée du Loing: Ecuelles-101, terminé sans résultat, a cependant fourni des indices entre 1584 et 1585; deux tests entre 1594 et 1643 n'ont donné que de l'eau salée.- Solterre, à 1 km S de La Comodité, au S. de Montargis, a été terminé à 607 dans les Sables aquifères du Néocomien et Nogent-sur-Vernisson à 540 au Portlandien; tous deux étoient des forages stratigraphiques pour reconnaître l'extension des sables du Néocomien à l'W de Château-renard.- St Firmin des Bois I6/II6 est productif à 598 au Néocomien; le I7 a rencontré le Portlandien à 623 et est sec; le I8 est positif à 635 et le I3 a recoupé le Portlandien à 630.

Brie: Chartrettes-126 est en cours (marnes du Jurassique sup. à 1555).- Valence-en-Brie-103 à 500 m du 101, à l'E des Carrois, a été terminé sec au Dogger à 1702; le 104 est en cours; le 105 a recoupé les calcaires Kimméridgiens à 1507, on a terminé à 1795 au Dogger positif entre 1746 et 1764.- Les Ecrennes, à 200 m du pays Route de Mormant (+110) était le 15 mai à 966 dans les argiles sableuses du Crétacé inférieur.- Favières, près de Jouarre, a été terminé sec à 2013 dans le Bajocien.- Montceaux-lès-Meaux a rencontré les argiles du Gault à 886.- Une sismique de détail a été réussie dans le périmètre Sézanne-Villenauxe-Romilly; dix core-drills légers étudient l'axe Fontainebleau-Provins (1476 m. forés en tout).

Yonne: Fossoy-I, à 10 km de Pont sur Yonne, a été achevé à 1678 dans le Callovien inférieur; le toit du Callovien a été rencontré à 1510.- Rigny-le-Ferron, à 7 km SE de Ville-neuve-l'Archevêque, a recoupé le toit du Kimméridgien à 650 (-500), celui du Callovien inférieur (Calcaires d'Etrochey) à 1115, le Bathonien (Calcaires de Châtillon) à 1118 (-988); on a terminé le 4 mai à 1205 dans le Bajocien; indices entre 1115 et 1125.- Villeneuve-les-Bordes a rencontré les calcaires du Lusitanien à 1732; on a terminé à 1958 au Dogger sec.- Allant-sur-Tholon-II, à 14 km. SW de Joigny, a recoupé le toit du Portlandien à 161 (-240), celui du Kimméridgien à 410 (-290) et celui du Callovien à 879 (-760).

Aube: Saint Lupien (+150) a rencontré le toit du Callovien (Oolithes ferrugineuses) à 1390; les calcaires microcristallins d'Etrochey sont à -1240, soit 30 m plus haut structuralement qu'à Saint Martin de Bossenay-è; indices au Dogger entre 1398 et 1404; Bajocien à 1661; toit du Lias à 1700 (-550); on a arrêté à 1717.- Pavillon-Ste-Julie, à 16 km NW de Troyes, sur la Nationale 442, est en cours.

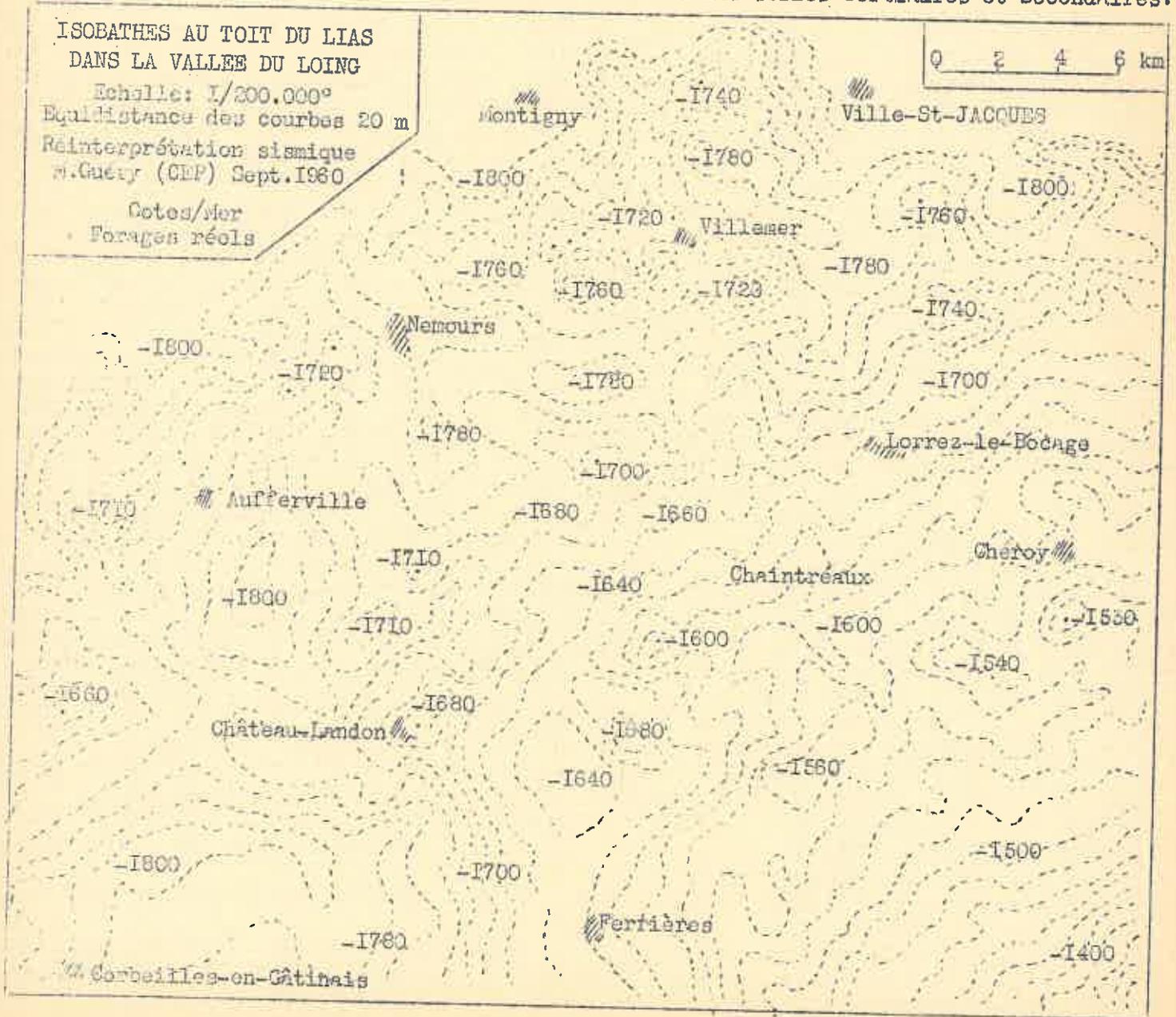
Normandie: Yvetot, à 15 km W de Rouen, a rencontré le socle à 848.- Troussencourt a trouvé le Dogger à 783.

**QUELQUES COTES AU TOIT DU LIAS DANS LE GATINAIS.**- Notations en cotes/l'ier: Nemours: -1720, St Pierre-lès-Nemours: -1740, Obsonville -1710, Gironville -1700, Maisoncelles-Bougligny -1800, Auxy près Beaumont du Gâtinais -1640, Château-Landon -1676, Bésigny -1720, La Madeleine sur Loing -1710, Poligny -1695, Chaintréaux -1605, Bransles -1680, Chéroy -1530, Villebéon -1600, Voulx -1700, Flagy -1755, Montmachoux -1800, Nanteau-sur-Lunain -1780, Bagneux-sur-Loing -1780, Corbeilles-en-Gâtinais, Préfontaines, Sceaux-du-Gâtinais -1800, Dordives -1640, Chevry, Le Bignon-Mirabeau -1560, Ervaucourt -1400.

TECTONIQUE AU TOIT DU LIAS DANS LA BASSE VALLEE DU LOING.- L'esquisse ci-dessous indique les courbes de niveau (en cotes/Mer) au toit du Lias entre Nemours-Moret et Chéroy-Ferrières d'après les plus récentes réinterprétations sismiques et les forages réels. On remarquera la finesse de ce travail qui permet au géophysicien de localiser les structures les plus restreintes avec des dénivellées de quelques dizaines de mètres, ainsi que la précision avec laquelle les pétroliers ont implanté leurs sondages d'exploration réels sur le top même des dômes structuraux qu'ils firent systématiquement les uns après les autres.

Dômes et fosses sont proches souvent de quelques kilomètres seulement et ne reflètent, dans cette région, aucune ligne directrice axiale définie. Une zone synclinale typique entre Corbeilles-en-Gâtinais (Lias à -1800) et Villethierry (Lias à -1700) est coupée par le dôme très localisé de Chaintréaux (Lias à -1605) et le petit anticlinal de La Madeleine-sur-Loing (Lias à -0692) est séparé de celui d'Aufferville (Lias à -1710) par une fosse de -1300 sous Maisonnelles.

Nous étudierons le détail de ces structures ultérieurement en leur superposant les courbes aux toits d'autres étages, notamment du Kimméridgien. La Géophysique permet maintenant de dresser des cartes isopaques et isobathes très précises au toit de chaque horizon et de constituer (comme Monchaux l'a fait pour la Brie meloise avec 40 cartes planimétriques superposées, ainsi que nous le verrons également) une véritable maquette volumétrique des couches stratigraphiques à travers toutes les séries Tertiaires et Secondaires.



## ENTOMOLOGIE

**GYMNOSOMA CARPOCORIDIS, DIPTERE NOVA SPECIES DE NEMOURS.**— Notre collègue Claude Dupuis décrit, dans son étude sur les *Gymnosoma* ouest-paléarctiques ("Contribution à l'étude des Phasiinae cimicophages; Cah. des Natur. 1960, 69) une espèce nouvelle de Diptère parasite dont il captura une femelle à Nemours, le 18 mai 1958: *Gymnosoma carporidus*, qu'il baptise ainsi du nom de l'hôte le plus fréquent, l'Hémiptère Pentatomidae *Carpocoris pudicus*.

**OBSERVATIONS ET NOTES DE CHASSES: ANNEE 1959.**— Lépidoptères (Suite; cf. Rhopalocères Bull. ANVL 1961, 36. Les espèces signalées par une + sont particulièrement intéressantes; les numéros sont ceux du Catalogue Lhomme). B/ Hétérocères.

**Lithodiidae:** +242 *Ilema* = *Lithosia caniola*: Valence, lumière 9/VI, 26/VIII.— 257 *Tyria* = *Hypocrita* = *Euchelia jacobaeae*: Vimpelles, Peupleraie 17/V; Buthiers, friches 18/V; Boutigny, carrières 24/V; bornage de Sorques 7/VI; Valence, jardin 10/VI.— 267 *Phragmatobia fuliginosa*: Valence, lumière 20, 21/V.— 269 *Diacrisia lubricipeda*: Valence, lumière 9, 20, 21/V; 8, 15/VI.— 273 *D. Sannio*: coteaux de Paley 31/V; Ventes au Diable 4/VI; 15, 22/VIII; Valence, stade 7/VI; bornage de Sorques 7/VI; Vernou, Les Pierreux 23/VIII.— 285 *Arctia villi*: Valence, lumière 20/V; Valence 25/V.— +285 *Atolmis rubricollis*: Haut Mont, Rte de l'Électeur 11/VI.

**Noctuidae:** 333 *Feltia exclamationis*: Valence, lumière 14, 16, 22/VIII.— 335 *Agrotis ypsilon*: Valence, lumière 14/IX.— 341 *A. pronuba*: Haut Mont 11/VI; La Boissière 30/VIII; Valence, habitation 3/IX.— 342 *A. c-nigrum*: Valence, lumière 22, 27/VIII; 5, 8/IX.— 348 *A. plecta*: Valence, 7/V.— 361 *A. putris*: Valence, lumière 9/VI.— +401 *Epilecta linogrisea*: Valence, lumière 26/VIII.— 406 *Barathra brassicae*: Valence, miellée, 23/VIII; Montereau 30/VIII.— 421 *Miselia suasa* = *dissimilis*: Valence, lumière 11/VIII.— 425 *M. persicariae*: ex-larva; Valence, Usages 10/V (larva 21/VIII 58, pupa 5/IX 53).— 436 *M. cucubali* = *rivularis*: Valence, lumière 12/V.— +444 *M. compta*: Valence, lumière 10/VIII.— 465 *Minima stabilis*: Valence 13/III.— 471 *Sideritis albipuncta*: Valence, lumière 10-24/VIII.— 495 *Leucania pellenis*: Valence, lumière 3, 6 et chaque jour du 11 au 24/VIII; 10/IX.— 553 *Graptolitha ornithopus*: pinèdes de la Vallée de la Solle 17/X.— 563 *Meganephria* = *Miselia oxycanthae*: Valence, lumière 30/IX, 7/X; Fbleau, Rue de France 8/X.— 582 *Antitype flavicincta* = *flavocincta*: Valence, lumière 7/X.— 601 *Conistra* = *Orrhodia vaccini*: Valence, lumière 26/IX; 6/X; 20/X.— 612 *Amathes* = *Orthosia lyncnidis serina*: Valence, lumière 3/X.— 615 *A. = O. lota*: Valence, lumière 12/X.— 627 *Cosmia* = *Xanthia gilvago*: Valence, lumière 30/IX; 6/X.— 634 *Amphipyra pyramidea*: Valence, bâtiments 3, 4, 10/VIII; lumière 14/VIII.— 645 *Parastichtis monoglypha*: Montereau 24/VI.— 648 *Trachea atriplicis*: Valence, lumière 17/VI; Montereau, lumière 14, 28/VI.— 683 *Trigonophora meticulosa*: Valence, hab. 9/III; ex-larva, Valence 16/V.— 688 *Bryophila muralis* = *glandifera*: Valence, lumière 12, 16/VIII.— +698 *Talpophila matura*: Valence, lumière 26/VIII.— 704 *Acronycta psi*: Valence, lumière 24/VIII.— 722 *Athetis ambigua*: Valence, lumière 21/VIII.— 730 *A. clavipalpis* = *quadripunctata* = *cubicularis*: Valence, lumière 4/IX.— +751 *Hydroecia leucographa*: Valence, lum. 4/IX.— 818 *Hylophila prasinana*: Route de la Haute Borne en Forêt de Fbleau 8/V.— 828 *Catocala nupta*: Valence, cour de l'école 14/8; Ventes au Diable, aqueduc 15, 22/VIII.— 840 *Euclidimera mi*: Ventes au Diable 21/V.— 841 *Gonospileia glyptica*: Ventes au Diable 21/V, 4/VI; coteaux de Paley 31/V.— 843 *Calocasia coryli*: Valence; lumière 4/IV.— 862 *Phytometra gamma*: Coquibus 20/IX.— 870 *P. chrysitis*: Valence, lumière 3/VI; ab. *juncta*: Valence, lum. 3/VI.— 874 *Diloba caeruleocephala*: Valence, lumière 20/X.— 914 *Hypena proboscidalis*: Valence, lumière 22/V.

**Callimorphidae:** 937 *Callimorpha quadripunctaria*: Valence, cour de l'école 13/VIII.

**Sphingidae:** 943 *Mimas tiliae*: ex-pupa: Valence, Vallée de la Garenne 3/VI (pupa 25/IV/59).— 945 *Amorpha populi*: Montereau 25/VII.— 946 *Haemorrhagia Tityus* = *bombylifomis* = *scabiosae*: Ventes au Diable 21/V; Route de Franchard 21/V; Valence, jardin 9/VIII.— 950 *Macroglossum stellatarum*: Valence, jardin 14, 15/VIII; 1/X; 2/XI.— +958 *Pergesa porcellus*: Plaine du Rozoir; Route de Desquinemare 7/VI.

**Thyatiridae:** +961 *Thyatira batis*: Valence, lumière 8, 21/V.— +966 *Polyploca diluta*: Valence, lumière 13/IX.

**Geometridae:** 1011 *Abraxas grossulariata*: Valence, lumière 1/VII.— 1014 *Lomaspidis marginata*: Vimpelles, peupleraie 17/V.— +1026 *Campaea margaritata*: Valence, lumière 4, 5/IX.— 1029 *Ennomos quercinaria*: Valence, lumière 26/VIII (forme sans lignes transversales).— 1036 *Selenia tetralunaria*: Valence, lumière 4/IV.— 1039 *Colotois pennaria*: Valence, lumière 16/X

Valence, salle de classe 6/XI (mâle dont les ailes supérieures sont légèrement chargées de noirâtre, tirant vers Castiniaria); Valence, lumière 19/XI.- +1045 *Plagodis dolobraria*: Valence, lumière 15/V.- 1046 *Opisthograptis luteolata*: Valence, lumière 18/V, 14/VIII.- +1047 *Epione repandaria*: Valence, lumière 4/IX.- 1051 *Pseudopanthera macularia*: Villecerf, La Fontaine 7/V; Ventes au Diable 4,7/VI; Le Haut Mont, bornage de Sorques, Plaine du Rozoir 7/VI 1059 *Erannis leucophaearia*: Valence, salle de classe 1/III.- 1062 *E. defoliaria*: Valence, lumière 14/XII.- 1083 *Boarmia rhomboidaria*: Valence, jardin 11/IX.- +1092 *B. lichenaria*: Valence, jardin 15/VI.- 1095 *B. punctanivalis* = *consortaria*: Haut Mont, Rte de la Canepetière 11/VI.- 1143 *Ematurga atomaria*: Belle Croix 23/IV; Les Aiguisoirs 11/V.- +1144 *Bupalis piniaria*: Boutigny, carrières, pins 24/V; Ventes au Diable 7/VI.- +1154 *Lithina chlorosata* = *petraria*: Ventes au Diable 4/VI.- 1158 *Chiasma clathrata*: Forêt de Sourdun 3/V; Valence, lumière 7/V; Les Aiguisoirs 11/V; Valence, lumière 19, 23, 24, 25/VIII.- +1170 *Siona lineata*: Tréchy, cotraux calcaires 17/V; coteaux de Paley 31/V.- 1174 *Perconia strigillaria*: Ventes au Diable 4/VI.- 1184 *Ortholitha mucronata* = *plumbaria*: Montagne de Trin 8/V.- 1191 *Anaitis plagiata*: Valence, lumière 9/IX.- 1214 *Operophtera brumata*: Gorges de Franchard 2/XI; Valence, lumière 18, 24, 29, 30/XI; Maisse 22/XI.- 1215 *Oporinia dilutata*: Massif de Rambouillet, près de l'Étang de Guiperreux 11/X.- +1242 *Cidaria* (*Dysstroma*) *truncata*: Valence, lumière 7/IX; Ventes au Diable 21/V.- 1245 *C. (Xanthroe) fluctuata* fa *ochreatea*: Valence, lumière 23/IV.- 1250 *C. (X.) spadicearia*: Valence, lumière 7/V; 26/VIII.- +1294 *C. (Euphyia) unangulata*: Valence, lumière 7/V.- +1305 *C. (Malanthia) procellata*: Valence, lumière 14, 20, 21/V; 6, 23, 27/VIII.- +1326 *C. (Eorophila) badiata*: Valence, lumière 4/IV (non signalé en Seine-et-Marne sur le Datalogue Lhomme).- 1361 *Eupithecia centaureata* = *oblongata*: Valence lumière 24/VIII.- 1423 *Horisme vitalbata*: Valence, lumière 20/VIII.- 1424 *H. tersata*: Valence, lumière 24/VIII.- 1429 *Timandra quata* = *amataria*: Valence, lumière 23/VI; 11, 14, 23/8; 4/IX.- 1482 *Sterrha* = *Ptychopoda seriata* = *virgularia* = *incarnaria*: Valence, lumière 27/8.- 1526 *Cosymbia punctaria*: Valence, lumière 7, 13/V.- +1540 *Hemistola chrysoprasaria* = *vernaria*: Valence, lumière 1/VII.- +1551 *Brephos parthenias*: Les Trois Pignons 2/III; Pamfou 10/III.

Attacidae: +1555 *Samia cynthia*: Paris, La Santé 25/VI.- +1558 *Agria tau*: Forêt de Sourdun 3/V.

Psichyidae: 1564 *Canephora unicolor*: ex-larva, Ventes au Diable 9/VI.

Lasiocampidae: 1617 *Poecilocampa populi*: Valence, lumière 18/XI.- 1623 *Macrothylacea rubi*, femelles: Valence, lumière 12, 21, 25, 26/V; 6/VI.

Heterogeneidae: +1636 *Cochlidion limacodes*: ex-larva, femelle 6/VI (larva Monts Girard IX/58).

Zygaenidae: +1655 *Zygaena (Lictoria) achilleneae*: Buthiers, friches 18/V.- +1660 *Z. (Agrumenia) fausta*: Vernou, coteaux calcaires des Pierreux 23/VIII; Saclas 26/VIII.- 1664 *Z. (Thermophila) filipendulae* fa *cythysi*: Valence, Vallée de Pamfou, sur Orchis 29/V; ex-pupa 25/VI (bornage de Sorques 7/VI).- +1667 *Z. (Polymorpha) transalpina-hippocridis-centralis*: ex-larva Ventes au Diable 18/VI (larva 21/V; pupa 23/V).

Drepanidae: +1675 *Cilix glaucata* = *spinula*: Valence, lumière 20/V; 25/VIII.

Pyrallidae: *Asopia farinalis*: Valence, habitation 18/VIII.- *Eurrhpara urticata*: Valence, lumière 22/VI; Montereau 24/VI.- *Mesographa forficalis*: Valence, lumière 21, 23/VIII.- *Pyrausta purpuralis*: Valence, lumière 24/VIII.

Hepiolidae: *Alphus* = *Hepiolus sylvinus*: Valence, jardin 31/VIII.- *Korscheltellus* = *Hepiolus lupinulus*: Valence, lumière 16/V.

Jean VIVIEN.

OBSERVATION.- M. Comont a signalé avoir observé dans le Serein *Gyrinus urinator*, espèce plus grosse que le *G. natator* très commun, et *G. marinus* dans les étangs de Saint Ange (Yonne) où il se tient sur les surfaces d'eau ombragées, alors que *G. natator* est photophile.

CATALOGUE DE LHOMME.- Avec la collaboration de M. Bourgoigne et Viette, la Librairie du Muséum envisage de terminer la publication du "Catalogue des Lépidoptères de France" de Léon Lhomme et met en souscription la seconde partie du volume II (Microlépidoptères). L'en semble actuellement en vente comporte: Volume I (Macrolépidoptères) 1923, 800 pp. (50 NF), Volume II (Microlépidoptères) 1<sup>o</sup> partie 500 pp. (50 NF); 2<sup>o</sup> partie en préparation, 800 pp. (50 NF). Les fascicules du volume II sont vendus séparément (12 NF).

OBSERVATIONS SUR LES "UTRICULARIA" DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU.- La présente note n'a nullement la prétention d'apporter des conclusions formelles tant sur la présence à Fontainebleau que sur la systématique des *Utricularia* de cette région; elle a plus simplement pour but d'inciter à la prudence dans leurs déterminations - en attirant leur attention sur certains faits constatés - les botanistes herborisants ou les phytosociologues effectuant des relevés, susceptibles de rencontrer dans cette forêt des représentants d'un genre peu riche en espèces mais néanmoins de détermination parfois assez délicate.

Dans les mares du périmètre de la forêt domaniale et dans les bois annexes (Il ne sera considéré ici que la rive gauche de la Seine), différents auteurs ont signalé les *Utricularia* suivants: *Utricularia vulgaris* L., *U. minor* L., *U. neglecta* Lehm. Voici les renseignements que nous avons pu recueillir à ce sujet (Nous remercions bien vivement M. Doignon, Gaume et Clémencet qui nous ont fourni d'intéressants renseignements bibliographiques et personnels):

*Utricularia vulgaris* L.: a) Publications: Denis, Essai... mares de Fbleau 1925, 37: "Aquatique dans les plus profondes des mares"; Abeille, 27 IV 1894: "Commun dans les grandes mares de la Forêt de Fbleau, juin-août"(Feuillaubois). b) Notes inédites de Dufour (Collection P. Doignon): "Mares de Belle-Croix et mare du Mont Chauvet" vers 1910. Ces diverses indications ne comportent aucun renseignement sur la floraison. c) Herbiers du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris: un seul échantillon, douteux d'ailleurs quoique fleuri provenant de Franchard et récolté par Delavaux (Herbier Cosson, sans date). Pour les 3 espèces envisagées, nous avons consulté au Muséum les Herbiers général, de France, de Paris Hibon et Toussaint. d) Indications verbales: Nous n'avons jamais vu personnellement *Utricularia vulgaris* dans la Forêt de Fbleau et aucun des nombreux botanistes que nous avons pu interroger à ce sujet ne nous a donné une réponse positive.

*Utricularia neglecta* Lehm.: a) Publications: Soc. Bot. Fr. 1936, 142: Mares de Franchard, de Belle-Croix (Gaume); Denis, Essai 1925, 36: "Aquatique, mares"; Feuille des Naturalistes 1952, 75: "Mare aux Couleuvreux, cuvette à Sphaignes, 15 juillet 1951" (R. Virot, avec Chouard et Jovet); dans cet article, R. Virot fait précéder d'un "cf" dubitatif son indication d'*U. neglecta*. b) Renseignements communiqués par R. Gaume (lettre du 7 XI 60): "dans la plupart des mares de platière de la forêt"; en fleurs: à la mare du Mont Chauvet, en bordure de la Route des Hauteurs de la Solle; aux Mares du Rocher Boulogny, à la Mare à Piat et aux Mares de Belle-Croix, à la Mare aux Pigeons (cette dernière indication sans certitude). c) Renseignements communiqués par M. Clémencet (lettre du 24 VI 60): "C. et souvent en fleurs, en particulier: Mare aux Pigeons, de la Fontaine Sanguinède et aux Couleuvreux". En outre, nombreuses indications verbales positives de botanistes contemporains qu'il serait fastidieux de citer ici.

*Utricularia minor* L.: a) Publications: en fleurs: Denis (Ann. Sc. nat. Bot. 1925) in: Essai sur la végétation des Mares de la Forêt de Fbleau: à Franchard, Belle-Croix, Mare d'Episy, Mare aux Fées; sans précision de floraison: Cosson, Flore 1861; Bull. Soc. Bot. fr. 1881, CR d'excursions Mare du Parc aux Boeufs; Evrard, Les faciès végétaux du Gâtinais fr. thèse 1915; Dalmon, Duclos (une dizaine de localités; Gaume: Mare aux Couleuvreux; Feuillaubois, Luizet, Guignard; Bournérius (Feuille des Natur. 1951, 57): Mare aux Couleuvreux; R. Virot (Feuille des Natur. 1951, 75): Mare aux Couleuvreux ("non fleuri", précision verbale). b) En outre, R. Gaume (lettre citée) nous signale avoir rencontré *U. minor* en compagnie de M. Guinet à la Mare aux Fées, sans indication de floraison. d) Indications verbales: Aucun des botanistes contemporains connaissant bien la Forêt de Fbleau que nous avons pu interroger n'est en mesure d'affirmer y avoir observé *U. minor* avec certitude; nous ne l'y avons, pour notre part, jamais rencontré.

Notons à toutes fins utiles que *Utricularia intermedia* Hayne n'a jamais été signalé à Fbleau, sa localité la plus proche étant Malsherbes d'où il a d'ailleurs très certainement disparu par suite de l'évolution des marais. Quant à *U. Bremii* Heer, plante non connue de la région parisienne, ses localités les plus proches sont situées en Loir-et-Cher (Cheverny, Millançay, Romorantin), c'est-à-dire à 120 km des limites du Massif de Fbleau; cette espèce, outre ses localités de la France méridionale, existe également dans la Somme et en Alsace; son aire est donc très disjointe et rien ne s'opposerait à sa présence à Fontainebleau.

Identification: Pour identifier sur le terrain un *Utricularia* en fleurs, aucun problème ne se pose et l'on arrive aisément, même d'une flore, à une détermination rapide et exacte, mais il n'en est pas de même en présence d'individus stériles. Pour les trois espèces de Fontainebleau, deux dilemmes peuvent, dans ce dernier cas, se présenter:

A) *Utricularia vulgaris* - *U. neglecta*: discrimination illusoire, la position très caractéristique de la lèvre inférieure de la fleur étant le seul critère. En outre, il est très difficile de séparer les deux espèces en se servant d'exsiccata même fleuris, le caractère cité ci-dessus n'étant plus visible après dessiccation et écrasement de la fleur.

B) *Utricularia minor*: En principe, c'est-à-dire pour des individus typiques, *U. minor* se distingue facilement au premier abord par sa taille (tige grêle et feuilles très courtes) du groupe *U. vulgaris* - *U. neglecta* qui comprend des plantes beaucoup plus robustes. De plus, les feuilles sont différentes par la disposition des lanières (caractère signalé dans toutes les flores) et surtout la morphologie des divisions ultimes de ces lanières; Il importe de préciser, quant à ce caractère, auquel à notre avis on ne s'attache pas suffisamment, qu'un examen superficiel, même à la loupe ordinaire, est insuffisant et que la loupe binoculaire est nécessaire. Notons enfin que *U. minor* possède toujours des rameaux de deux sortes: les uns à utricules exclusivement, les autres à utricules fixés sur les feuilles alors que les deux autres espèces ne possèdent qu'une seule forme de rameaux. Il est préférable de vérifier ce caractère sur place et sur un grand nombre d'échantillons; ces plantes sont en effet très fragiles et l'on risque de les mutiler en les récoltant.

Observations personnelles: Alerté, au sujet de ce dernier dilemme, par certaines constatations assez troublantes, nous décidâmes d'examiner attentivement de très nombreux échantillons d'*Utricularia* stériles, de taille réduite, parfois même très petite (1-2 dm), que nous avons pris très volontiers, après examen superficiel sur le terrain, pour *Utricularia minor*. Ces échantillons ont été récoltés à des époques diverses entre mai et octobre; il ne s'agit donc pas obligatoirement de formes jeunes. Provenance de ces prélèvements: Mare aux Fées, Mare aux Couleuvreux, Mare de la ferme de Coquibus, Mares du Carrefour des Gorges de Franchard, Mare de Franchard, Mare à Plat, Mare aux Pigeons (le plus souvent en masses importantes). Le port de ces échantillons était celui, très gracile, d'*U. minor* avec la forme de feuilles particulière à cette espèce, c'est-à-dire à limbe en éventail et non pennatiséqué, les utricules petits ou très petits. Or, la totalité des individus considérés ne résista pas à un examen approfondi: il s'agissait incontestablement et dans tous les cas d'un *Utricularia* du groupe *vulgaris* - *neglecta* et non pas, malgré les apparences, d'*Utricularia minor*.

Nous avons pu constater en effet que: 1) tous les rameaux sont semblables, aucun des individus examinés ne porte de rameaux de deux sortes; 2) les lobes des feuilles portent des épines très nettes, caractère discriminatif absolument probant: dans *U. minor*, les lobules des feuilles se terminent par une pointe rigide qui est, en réalité, l'atténuation du lobule lui-même et non une véritable épine (bino!).

Pour confirmer et préciser ces constatations, il nous a été donné en 1959 d'observer à deux reprises ce petit *Utricularia* en fleurs: trois échantillons récoltés en compagnie de M. Trottereau à la Grande Mare d'Occident, un autre par M. Vasseur à la Mare aux Couleuvreux (in herbiers Vasseur, Trottereau, Bouby): La fleur, par sa forme, sa taille et sa teinte, ne laisse aucun doute: Il s'agit bien d'*Utricularia neglecta* Lehm. Cependant, et c'est là qu'en réalité réside tout le problème, il semble que l'on se trouve à Fontainebleau en présence d'une petite forme qui, lorsqu'elle est fleurie, peut d'ailleurs être sensiblement plus développée dans toutes ses parties qu'à l'état stérile, mais beaucoup moins cependant que le type (les fleurs ont 10 mm au lieu de 15; 6 mm seulement dans *U. minor*).

Soulignons d'autre part que l'*U. neglecta* - qui a pour synonyme *U. major* Schmidel - est, dans sa forme normale et d'après les flores, plus robuste que l'*Utricularia vulgaris* lui-même, fait que nous avons personnellement constaté à plusieurs reprises sur des échantillons de provenances diverses (en particulier Forêt de Sénart, Mares de Rambouillet, Charente-Maritime).

Si, dans la plante de Fontainebleau, les feuilles paraissent palmatiséquées comme dans *U. minor*, cet aspect s'explique aisément par le fait qu'elles sont peu développées surtout en longueur; il importe donc, surtout à Fontainebleau, de n'attacher qu'une importance très secondaire à ce caractère.

Doit-on considérer l'Utriculaire de Fontainebleau comme une variété d'*Utricularia neglecta* ? Il semblerait plus exactement que l'on se trouve en présence d'une forme stationnelle vivant en eau peu profonde; du point de vue écologique, remarquons que si *Utricularia minor* est souvent terrestre et s'accommode parfaitement d'une vase encore humide ou d'un rebord de fossé tourbeux, il en va différemment pour les *U. vulgaris* et *neglecta* qui vivent généralement dans des mares permanentes, en eau de profondeur moyenne et même très profonde. Il se peut fort bien que le régime irrégulier des mares de Fbleau, principalement des mares de platières, ait modifié notre plante qui, d'ailleurs, prospère abondamment malgré un étiage parfois très faible ou presque nul.

On peut conclure des diverses considérations qui précèdent, et en particulier de la confrontation des indications d'auteurs avec les pièges rencontrés au cours des opérations de détermination, que si *Utricularia neglecta* (forma) est fréquent à Fontainebleau (à peu près dans toutes les mares), il n'en est pas de même des *Utricularia vulgaris* et *minor*. *U. minor*, probablement rarissime, a du, à de nombreuses reprises, être indiqué par erreur parce que confondu avec *U. neglecta* stérile. Nous avons cependant vu un échantillon fleuri, donc incontestable, mais provenant d'une mare de la Forêt de Valence-en-Brie (rive droite de la Seine), récolté par R. Gaume le 20 août 1922; cette espèce est indiquée de la même localité par Mercié en 1944; dans les herbiers du Muséum, nous n'avons trouvé aucun exsiccata d'*U. minor* pour la ditton considérée ici.

En ce qui concerne le groupe *U. vulgaris-neglecta*, constatons que cette dernière espèce au nom significatif a d'abord été décrite sous celui d'*U. major* par Schmidel (*Icones plantarum*, éd. II, Bischof 1793) qui ignore *U. vulgaris*; aucun parallèle entre les deux plantes n'existe donc à cette époque. Puis, Lehman, botaniste Allemand (*Index Scholarum*, Hambourg 1828) décrit à son tour la plante en lui donnant son nom actuel. Un peu plus tard les flores françaises interviennent avec Grenier et Godron (1855) et presque en même temps on note l'apparition d'*U. neglecta* dans les publications régionales avec un article du Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie (1856).

Ainsi, *Utricularia neglecta* a été connu en France plus d'un siècle après le "*Genera plantarum*" de Linné, ce qui explique en partie - au même titre que la plupart des espèces postérieures aux Linnéens - une diffusion plus limitée et moins rapide. En fait, on a souvent confondu dans les relevés ou comptes-rendus d'excursions *Utricularia vulgaris* et *U. neglecta*; on a aussi considéré parfois *U. vulgaris* comme une espèce globale dans laquelle était inclus *U. neglecta* dont on négligeait ainsi, à tort, la valeur spécifique pourtant réelle.

En somme, une répartition actuelle - et sans préjugés - des *Utricularia* dans la Forêt de Fontainebleau reste à faire. Il semble très probable qu'elle sera sur certains points sensiblement différente du tableau que nous avons dressé au début de cette note.

Henri BOUBY.

STAPHYLEA PINNATA EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Le *Staphylea pinnata* L. (Staphyléacées) ou Faux-Pistachier, Nez-coupé, est un arbrisseau de 2 à 5 m, à feuilles composées de 3 à 7 folioles et à fleurs en grappes généralement pendantes; le fruit est une capsule vésiculeuse. Je viens de le rencontrer pour la première fois dans la Forêt de Fontainebleau, le 20 avril 1961, près du Carrefour du Parc aux Boeufs, dans l'angle formé par la Route du Roitelet et celle du Parc aux Boeufs. Les quelque vingt exemplaires étaient, ce jour-là en pleine floraison. Dans la région, le *Staphylea* était connu seulement de Malesherbes, à la Butte de la Justice.

Jean VIVIEN.

Stations de *Limodorum abortivum* Sw.- J'ai rencontré cette curieuse Orchidacée dans deux nouvelles stations: Sur les coteaux de Bouville, le 26 mai 1960, au cours d'une excursion de groupe, en compagnie de nos collègues Bardot et Vasseur; et à Villiers-sous-Grèz, dans les Bois de La Vignette, en différents endroits, sur les bords du chemin allant du Brillier aux Rochers de la Vignette, le 20 avril 1961.

J. V.

SUR QUELQUES FOUGERES DE LA VALLEE DU LOING.- *Scolopendrium officinale* Smith: Quelques exemplaires de cette Fougère existent à Darvault, sur le talus du chemin conduisant au tunnel formant l'entrée des anciennes carrières (12 mars 1961) avec *Asplenium Trichomanes* et *A. Adiantum-nigrum*.- *Ceterach officinarum* Willd.: Cette Fougère, très abondante sur les Poudingues de Bagneux-sur-Loing, se rencontre aussi sur les poudingues voisins des polis-

soirs de Beaumontin, au Nord de Souppes-sur-Loing. (20 novembre 1960). - Asplenium Adiantum-nigrum: Cette Fougère est très abondante et de belle venue sur les rebords des fossés aboutissant au Gouffre de Larchant (9 avril 1961). J. V.

OBSERVATIONS.- Au cours d'une sortie dans les Hautes-Plaines, j'ai rencontré le 15 mai 1961 les plantes suivantes: *Phalangium* = *Anthericum Liliago* (Liliacées); *Ophrys muscifera*; *Cephalanthera ensifolia* (Orchidacées); *Ranunculus gramineus* (Renonculacées). J.V.

SUR QUELQUES ORCHIDÉES INTERESSANTES OU CRITIQUES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- Au cours de l'excursion du 7 mai 1961 à Courbuisson-Bois la Dame (Forêt de Fbleau), nous avons observé un *Cephalanthera* qui fit penser sur le terrain à *Cephalanthera Schulzei*; mais après examen, les feuilles étaient trop longues et les bractées trop courtes pour qu'il put s'agir de l'hybride. C'était un exemplaire de *C. ensifolia* un peu différent seulement de ceux que nous trouvons habituellement au Gros Fouteau. Cela prouve qu'il ne faut pas se fier à la forme trouvée dans une seule station; mais il s'agit d'une plante rare que je n'avais pas encore vue ailleurs qu'au Gros Fouteau. Les fleurs, de plus, sont petites et ne peuvent être placées comme intermédiaires entre les deux parents, *C. ensifolia* et *C. pallens*. Dans l'après-midi de cette même excursion, nous avons trouvé d'autres *Cephalanthera ensifolia* de très petite taille sur les bords de la Seine, ce qui rendait leur feuillage à la fois plus dense et plus court; je crus d'abord à *C. pallens* de petite taille, mais là encore, les bractées très courtes, les sépales aigus et les feuilles bien plus longues que les entre-nœuds ne peuvent conduire qu'à *Cephalanthera ensifolia*.

Par contre, on peut signaler le dimanche précédent (30 avril 1961) à Boutigny-sur-Essonne, l'abondance d'*Orchis simia* bien typique, de très beaux *Orchis purpurea*, ainsi que tous les degrés d'hybridité entre les deux: *O. angusticruris* Franch sous les trois formes: *median*, *supersimia*, *superpurpurea*.

Le 1<sup>er</sup> mai 1961, sur la banquette des Ventes au Diable, en Forêt de Fbleau, grande abondance d'*Ophrys aranifera* et *O. muscifera*; deux exemplaires d'*Ophrys fuciflora* (= *Arachnites*) nettement précoces; nombreux *Aceras anthropophora*, toujours du type et de la variété "latior" de Rouy; peu d'*Orchis militaris*, aucun *O. purpurea* ni *O. simia*, mais plusieurs *Orchis Beyrichii* Kern. (*O. militaris*-*O. simia*) et deux *Orchis Aceras spuria*; le tout déjà connu.

Vers Sorques, sur la station d'*Ophrys Mangini*, nous avons vu plusieurs très beaux *Ophrys aranifera*, argument de plus en faveur de l'hybridité d'*O. Mangini* (cf. ANVL, 1959, p. 103); mais rien n'est définitif encore, soyons prudents! Enfin, sur l'Aqueduc du Loing entre Sorques et Bourron, on observait de magnifiques *Orchis purpurea* et *O. militaris*, avec toute la gamme d'hybrides: *Orchis Jacquini* sous tous ses aspects et, trouvaille inattendue: *Orchis Aceras Weddelli* en bordure d'un petit chemin d'accès au plateau; il n'y avait cependant aucun *Aceras* dans les parages.

Dimanche 28 mai 1961, sur la banquette de Sorques, il y avait toujours des vestiges d'*Ophrys aranifera*, mais aucun *O. aranifera* ni *O. Mangini*.

Jacques METRON.

SUR QUELQUES FOUGÈRES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- La note sur "Les Fougères du Massif de Fontainebleau" parue au bulletin ANVL 1961, p. 55 m'amène à faire les quelques remarques suivantes: Aspidiums: désormais dénommés *Polystichum*: Cette note en indique quatre espèces: *aculeatum*, *angulare*, *lobatum*, *Lonchitis*; or, manifestement, il n'y en a que deux suivant une synonymie compliquée: *A. lobatum* = *aculeatum*; *A. angulare* = *setifolium*. Quant à *Lonchitis*, indiqué douteux à Fbleau comme espèce alpine, c'est fort probablement la forme *A. Plukenetii* parfois appelée *A. pseudo-Lonchitis*, qui a été trouvée à Fbleau; or cette forme représente un aspect particulier des frondes d'*A. lobatum* que l'on trouve développé sur le prothalle ou sur les très jeunes pieds (premières années) (cf ma note in Cahiers des Natur. 1959, 30).- Polystichums: maintenant *Dryopteris*: *P. dilatatum* et *P. spinulosum* sont considérés par certains auteurs comme deux espèces distinctes et voisines, par d'autres comme deux sous-espèces de *D. austriaca*. Quoi qu'il en soit, la forme *dilatatum* n'est pas rare en Forêt de Fontainebleau; je l'ai souvent reconnue au Gros Fouteau, aux Mares aux Couleuvreux, etc. Cette forme a été souvent méconnue ou confondue avec la forme *P. spinulosum sensu stricto*.

René BALLAND.

MYCOLOGIE

PREMIERES RECOLTES DE L'ANNEE 1961.- Massif de Fontainebleau: Recloses, dans les taillis près des rochers: *Sarcoscypha coccinea* (18/II). Villiers-sous-Grèz, dans les Bois de la Vignette: *Morchella hortensis*, *M. crassipes*, *Entoloma sepium* (9/IV). Larchant, bord du chemin du Gouffre: *Morchella rotunda* (9/IV). Busseau: *Tricholoma Georgii* (9/IV). La Gorge aux Merisiers: *Polyporus sulfureus* sur *Quercus* (13/IV). La Malmontagne, le Mont Aiveu: *Boletus luteus*, *Inocybe lanuginosa* (27/IV). Les Hautes Plaines: *Lactarius rufus*, *Ithyphallus impudicus* (15/V).

Valence-en-Brie: La Vallée du Petit Etang, Les Petites Fontaines: *Sarcoscypha coccinea*, *Disciotis venosa*, *Nematoloma fasciculare* (22/III); *Morchella vulgaris*, *Disciotis venosa* (2 IV); *Morchella hortensis*, *Mitrophora hybrida*, *Disciotis venosa*, *Tricholoma Georgii* (8/IV); *Mitrophora hybrida*, *Verpa digitaliformis*, *Entoloma sepium* (17/IV); *Tricholoma Georgii*, *Collybia velutinum* (24/IV); *Tricholoma Georgii* (29/IV, 8/V). Le Parc: *Tricholoma Georgii* (5, 10, 17, 25/IV). Les Longues Raies: *Mitrophora hybrida* (1 kg); *Tricholoma Georgii* (5,5 kg) (II/IV); *Tricholoma Georgii* (3/V). Les Quérons, bas-côté de la Route nationale, sur vieille souche de *Populus*: *Agrocybe aegerita* = *cylindracea* (26/IV). Les Usages: *Nematoloma fasciculare* (25/IV); *Collybia platyphylla* (9/V). L'EpINETTE: *Polyporus squamosus* (17/V).

Bois de Valence: Sainte Anguette: sur une vieille souche au bord de la route de Provins: *Pleurotus* = *Panus conchatus* = *torulosus* (30/IV, 10/V). Pamfou: Bois de Chapuis: sur souche pourrie: *Ganoderma lucidum*, *G. appplanatum* (6/IV). Provins: bas-côté de la Route de Chalautre-la-Grande, au pied d'un Marronnier: *Coprinus atramentarius* (9/III).

Jean VIVIEN.

Gros-Fouteau, sur chablis: *Pluteus cervinus*, *Pholiota mutabilis*, *Pleurotus ostreatus* (2/IV). Queue de Fontaine: *Collybia platyphylla*, *Stropharia semiglobata*, *Melanoleuca cnista* (abondant) (24/IV). Butte aux Aires: *Polyporus sulfureus* (24/IV). Parc privé à Fbleau: *Tricholoma Georgii*, *Inocybe Patouillardii* (3/V). Bois la Dame, Courbuisson: *Collybia dryophila*, *C. platyphylla*, *Pholiota mutabilis*, *Tricholoma cnista*, *Polyporus squamosus*, *Pleurotus cornucopine*, *Boletus erythropus* (7/V). Gros Fouteau: *Polyporus squamosus* (diamètre 30 cm) (5/VI).

P. D.

SUR UN PHLEGMACIUM.- André Bertaux publie (Bull. Soc. mycol. fr. 1960, atlas pl. CXXI) une description et une planche couleurs qu'il a dessinée de *Cortinarius* (*Phlegmacium*) *flavovirens* R. Henry, d'après un exemplaire trouvé sous feuillus en Forêt de Fbleau, fin septembre, près de Recloses, en même temps que *Cortinarius turbinatus*.

PREHISTOIRE

VISITE AUX FOUILLES DU CIRQUE DE LA PATRIE AVEC LE Dr CHEYNIER.- Notre association, en liaison avec le Groupement archéologique de Seine-et-Marne, a effectué le 30 avril 1961 une captivante visite des fouilles préhistoriques du Cirque de la Patrie, à Nemours, sous la conduite de leur auteur, notre collègue le Dr André Cheyrier, ancien président de la Société préhistorique française.

L'apport de ces travaux est très important pour la Préhistoire. D'abord, les fouilles ont livré cent mille pièces de silex, et pas un morceau de quartz ni de galet de rivière, alors qu'il en existe à proximité dans le Val du Loing; ce silex était pris dans la couche des Poudingues de Nemours qui existe au Beuregard. Jusqu'alors, on considérait l'alias comme couche limite au dessous de laquelle les terrains se révélaient stériles en industrie lithique; et l'on y arrêtait les fouilles. Or, le Cirque de la Patrie a livré des silex sous l'alias, et toute la stratigraphie préhistorique du Bassin de Paris s'en trouve bouleversée et à réviser. Les silex Moustériens y gisent jusqu'à 3 m de profondeur. L'alias, à Nemours, est formé de sable Stampien ferrugineux humique contenant moins de 1 % de fer, 3 % de Carbone et du Manganèse; il se trouve divisé, au Cirque de la Patrie, par une couche intercalaire de sable jaune.

Sous le plateau existait un habitat; le remblaiement de l'érosion a enseveli les couches préhistoriques; on trouve les assises d'un abri, probablement pour la nuit, l'habitat diurne se situant, comme l'a montré le Dr Cheyrier, sur la platière. Hors de cette délimitation, plus aucun silex n'a été trouvé. La stratigraphie du gisement s'établit ainsi: En surface: Silex Gravétiens (pointes de la Gravette très altérées, gelifiées, nécrosées); à la base, sur l'alias: lamelles à bords abattus (couche F2 du thalweg); dessous: Gravétien

V, Aurignacien (deux couches de 1,80 et 1,50 m) et Périgordien VI final. Le Cirque de la Patrie s'est formé à l'interglaciaire Riss-Würm et remodelé au Würm. L'Aurignacien date du Würm II, mais ici, les Aurignaciens sont venus tardivement, succédant à une occupation antérieure interstadaire. Cet interstade Gravétien a duré 3 à 4.000 ans; puis, les grandes pluies sont venues. Les Néolithiques ont alors conduit un pavement contre l'inondation. Aux grands froids Solutréo-Magdalénien, l'habitat fut abandonné.

Mais le Cirque de la Patrie livre aussi du "oustérien et des pointes pédonculées de Font-Robert. M. le Dr Cheynier conduisit les Naturalistes à la terrasse Moustérienne (La Clairière) où un rocher a retenu les silex sur une surface de 4 m sur 4; le Moustérien en place était recouvert par une couche de graviers. Au dessus se trouvaient des outils Aurignaciens.

La couche supérieure a livré des lames mais aucun éclat; au dessous, des éclats sans lame. Aucun mélange; les industries sont pures. Les nucléi étaient nombreux (1.000 ont été trouvés au Cirque de la Patrie, avec 20.000 lames et 100.000 pièces). C'était un atelier de taille du silex. L'habitat était en face (Gros-Monts-Beauregard) où R. Daniel a trouvé les outils Moustériens. Ces Mésolithiques du Riss-Würm venaient tailler les silex au Cirque de la Patrie. Les objets Fontrobertiens ont été trouvés à l'emplacement du ruisseau qui dévalait le thalweg. En remontant, on trouve seulement des outils (fond de cabane?); à 4 m de là, habitat Font-Robert à l'état pur à 1 m de profondeur; aucune contamination avec les couches Moustériennes.

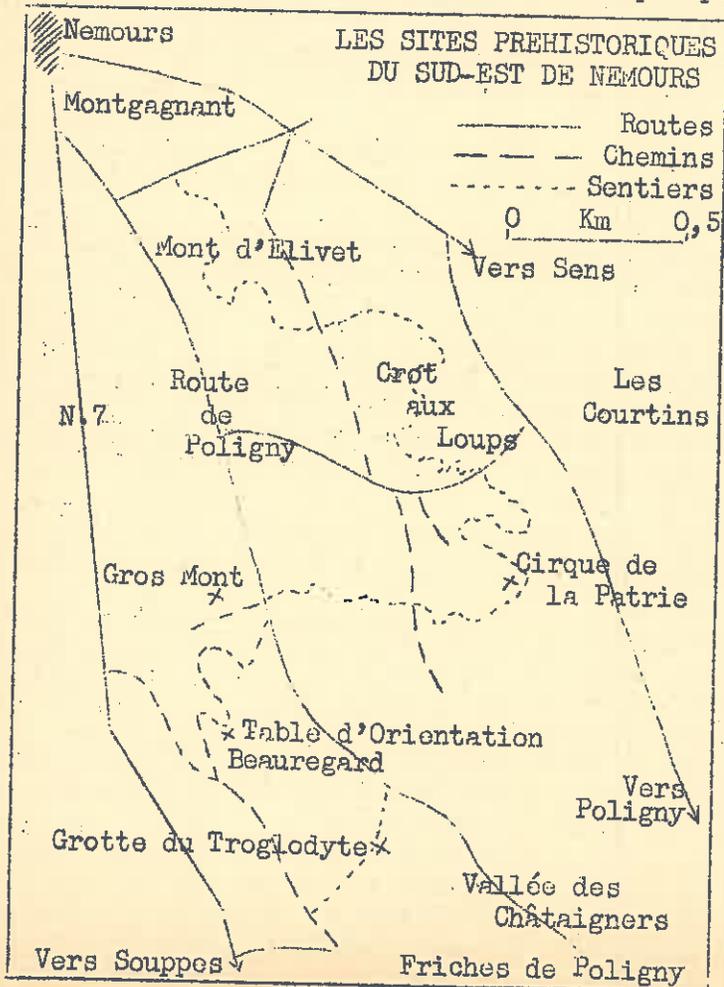
Vers la base du Thalweg, les feuilleurs se trouvèrent devant plusieurs problèmes: ils observèrent une dénivellation, une faille dans le dépôt: le côté E est plus bas que l'W. Le ruisseau s'est buté contre un verrou et a formé lac; c'est pourquoi les couches aurignaciennes étaient horizontales alors que le thalweg est en pente assez accusée vers l'W. Il y avait en réalité deux gisements superposés: le Gravétien qui s'étend vers l'W et l'Aurignacien en surface. Ce dernier n'avait pas suivi le processus d'illuviation; les silex étaient bien descendus, mais n'avaient pas pu remonter. Mlle Alimen émit l'hypothèse d'un lagon, le sol ayant gelé au Glaciaire et n'ayant jamais dégelé jusqu'au fond. On pense également que les Néolithiques étaient des migrants et n'habitèrent le Cirque de la Patrie que l'été.

Sous l'Aurignacien, à 1 m de profondeur, on a trouvé du Moustérien mêlé au Gravétien, mais pas d'Aurignacien. Comment ce Gravétien s'y est-il trouvé introduit sur une dénivellation de 2,50 m? Peut-être par des cheminées créées dans l'argile sableux par des racines plongeantes d'arbres après leur pourrissement.

Le Dr Cheynier et son équipe ont cherché les habitats. Ils ont trouvé l'habitat Aurignacien en remontant le thalweg; il était en haut du plateau; les habitats Moustérien et Gravétien ont été eux aussi retrouvés à courte distance. Le Dr Cheynier nous fit visiter le "sanctuaire" où il a trouvé des dalles gravées dont une représentant une belle tête de bœuf, gravée après aplanissement du grès.

Le préhistorien exposa longuement la technique de taille des lames; les pointes de La Gravette du Cirque de la Patrie sont plus belles, plus parfaitement planes qu'à La Gravette même; on ne trouve au Cirque que des outils parfaits, jamais une pièce "ratée" et la taille a été poussée par les Gravétiens jusqu'à l'extrême difficulté. Le Solutréen a travaillé plus finement, mais n'est pas allé si loin dans la difficulté.

P.D?



UN OUVRAGE SUR LE CIRQUE DE LA PATRIE.- Notre collègue le Dr André Cheynier va publier prochainement, sous l'égide de la Société Préhistorique française et du CNRS un ouvrage sur le Cirque de la Patrie à Nemours; il sera richement illustré de 75 pp. de figures avec photos aérienne stéréoscopique. Ont collaboré à cet ouvrage: l'inventeur du gisement: Raoul Daniel; les fouilleurs: Dr Cheynier et E. Vignard; Géologie: Mlle H. Alimen; Pédologie: Jacques Dupuis; Palynologie: R. Beck, J. Dupuis, Jacqueline Sauvage; Granulométrie: Mlle H Alimen et André Cailleux; Chimie: Laboratoire du Muséum et M. Maréchal; texte et dessins au trait: Dr Cheynier. Prix en souscription 26 NF, vente ultérieure: 25 NF. S'adresser à l'auteur, notre collègue le Dr André Cheynier, 9, Rue Lanen, Meudon (Seine).

SUR L'ART RUPESTRE DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- Emmanuel Anati prépare actuellement une étude sur l'art rupestre d'Europe avec l'aide de la Bollingen Foundation of New-York. Il a réuni une documentation de laquelle nous extrayons ces réflexions:

Les gravures de la région de Fontainebleau créent quelques problèmes à cause de leur caractère singulier. M. Baudet dit que "les incisions les plus anciennes sont de simples incisions longitudinales disposées à la surface de plans inclinés aisément accessibles"; elles se trouveraient "avec matériel lithique en roche autochtone stratigraphiquement inférieur à un Moustérien d'interstade climatique". M. Baudet reconnaît cinq catégories de gravures: 1/ Paléolithique moyen final: incisions profondes rectilignes parfois accentuées avec tout un répertoire de figures anthropomorphes; 2/ Paléolithique supérieur: incisions moins accentuées; 3/ Mésolithique: gravures moins profondes avec ensemble de figures animales; 4/ Néolithique de tradition tardencisienne: figures peu nombreuses exécutées au grès à incisions larges; 5/ Protohistoire: schématisations nombreuses au grès.

Les comparaisons extérieures nous aident à peine à établir un cadre chronologique très vague de ces gravures. D'un côté, il y a quelques ressemblances avec les gravures de St Aubin de Brubigné (Bx Sèvres), des Vosges et du Luxembourg, mais ces deux derniers groupes nous aident encore moins. D'après ce que nous avons pu remarquer dans les sites eux-mêmes qui nous ont été aimablement montrés par M. Baudet, une certaine partie de ces gravures est accompagnée par des lettres alphabétiques qui datent du Moyen-Age; celles-ci, il est vrai, sont souvent différentes des autres par leur technique d'incision. Pour le reste, les constatations suivantes peuvent peut-être nous aider à les placer dans un cadre chronologique:

1) La seule peinture naturaliste trouvée dans la région de Fbleau n'a aucune relation typologique avec les gravures. Elle représente une psychologie, une conception artistique et un genre de vie qui n'est pas celui des gravures.

2) La plupart des gravures que j'ai pu examiner montrent une même conception stylistique figurative et symbolique; au plus on pourrait y reconnaître deux groupes, l'un absolument schématique, l'autre incluant les quelques cas de figuration où des formes sont reconnaissables; mais les petites variations de style et de technique ne me paraissent pas constantes et il me paraîtrait plutôt qu'elles ne représentent qu'un travail de mains ou d'outils différents. Dans ce cas, pendant toute la période de ces incisions, leurs auteurs n'auraient pas changé de genre de vie ni d'organisation économique et sociale; elles ne pourraient pas appartenir toutes à une même population et à un même stade culturel, mais pas à une aussi longue période que le voudrait M. Baudet.

3) Plusieurs de ces gravures se trouvent en relation avec de la poterie grossière ainsi qu'avec un outillage microlithique amorphe et dégénéré qui n'a pas grand chose des industries mésolithiques typiques.

4) Ces gravures qui se trouvent d'ailleurs souvent aux environs d'enceintes et d'enclos primitifs, paraissent représenter un genre de vie de bergers où la chasse avait aussi un rôle économique important. Cette population utilisait comme armes l'arc et la flèche ainsi que les poignards; elle vivait dans de petits abris et par très petits groupes.

5) La région devait être alors, comme elle l'est maintenant encore, une zone pierreuse et boisée, une de ces zones caractéristiques où se sont réfugiés des groupes humains à l'heure des grandes migrations qui ont marqué l'époque néolithique.

Il nous paraît que les gravures de Fbleau représentent un de ces cas les plus typiques. Une population qui maintenait un genre de vie méso-néolithique et qui se spécialisait dans l'élevage fut confinée dans cette région aride sans doute au cours de l'époque néolithique; les gravures représentent toute la période pendant laquelle elle a pu maintenir ce genre de vie.

LA COLLECTION MAROIS (LARCHANT) A NEMOURS.- Notre collègue Léon Petit, Conservateur du Musée de Nemours, vient d'achever le reclassement, l'étiquetage et la présentation, au second étage du Vieux Château de Nemours, des collections préhistoriques de l'Abbé Marois, ancien curé de Larchant, provenant de l'ancien Musée Thoison de Larchant et en dépôt (partiel, une partie est encore au presbytère de Larchant) au Musée de Nemours. La plupart de ces pièces, Paléolithique et Néolithique, proviennent de sites des environs de Nemours, Paley, Larchant, Voulx et de toute la basse vallée du Loing.

#### ARCHEOLOGIE

LES FOUILLES DE CANNES-ECLUSE (S. & M.).- Daniel Jalmain dirige depuis plusieurs mois un groupe de fouille au gisement Galloromain de Cannes-Ecluse, site très vaste qui s'étend sur une dizaine d'hectares, mis au jour par une entreprise d'extraction de sable. Il a fallu lutter de vitesse (l'accord entre les fouilleurs et les sabliers était conditionné par le rendement économique de la sablière !) avec les pelles mécaniques et scrapers. Mais Daniel Jalmain, philosophe, est quand même satisfait, car les bulldozers ont déblayé en 15 jours une surface qui aurait demandé six ans de travail aux archéologues ! Et les neuf-dizièmes des terres restent à ouvrir... Au début, le gisement a été saccagé par les dragueurs; on a cru reconnaître sur les bords de l'Yonne l'emplacement d'un gué, mais le sol est trop bouleversé pour en repérer exactement la position. Entre Cannes et la sablière, le Galloromain (Tène I-II) est certain; on a trouvé d'abord une épée de la Tène, puis 40 tombes attaquées au bulldozer, dont 12 ont pu être nettoyées et inventoriées par l'équipe des archéologues. Pour la partie Galloromain, D. Jalmain a déclaré au récent colloque archéologique de Nemours avoir deux ans devant lui avant l'"aide" des pelles mécaniques, et cinq ans pour les secteurs mérovingiens.

PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE AERIENNE EN SEINE-ET-MARNE.- En juin 1961 vient de reprendre la prospection aérienne des sites archéologiques en Seine-et-Marne. L'an dernier, la région S. et SE avait été survolée sur l'axe de la Vallée de la Seine et celui du Perré de Sens à Chailly-en-Brie, révélant de très nombreux témoignages d'une occupation à l'âge protohistorique des communes d'Ecuelles, Montarlot, La Grande Paroisse, Varennes, Cannes-Ecluse, Montereau, Marolles, La Brosse, Barbey, La Tombe, Gravon, Châtenay, Vimpelles, Jaulnes Grand Preugny, Villenauxe-la-Petite, Ferme de l'Île à Grisy, Noyen, Port Montain, Hermé, Athis-Villiers et au-delà (Nogent et la Vallée de l'Aube, Paroy, Châteaubleau (Galloromain) et Chaillois-Chailly-en-Brie. Cette année, les secteurs prospectés s'étendent sur la région de Corbeil à Egreville par Auvernaux, Ponthierry, Cély, Fleury, St Martin, Arbonne, Achères, Ury, Villiers-sous-Grès, Montcourt, Darvault, Poligny, Chaintréaux, Lagerville, Egreville, Bransles, Château-Landon, Dordives ainsi que la Basse vallée du Loing. Les sites repérés vont du simple fossé circulaire comblé, isolé, à tout ensemble de fossés multiformes et de tracés de fondations. Fossés et fondations enfouies ont une tonalité différente de celle de l'ensemble des champs pendant une semaine ou deux, en juin, le plus souvent, période idéale.

Daniel JALMAIN.

NOUVELLES FOUILLES AU BOIS-GAUTHIER EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Un groupe d'archéologues de Fbleau, notamment nos collègues Jacques Paul et Réginald Lhoste, effectuent actuellement d'importantes fouilles au temple Galloromain du Bois-Gauthier en Forêt de Fbleau. Faisant suite aux précédents travaux exécutés par ces mêmes chercheurs avec Daniel Jalmain (cf. ANVL 1956, 10, 17), ils ont exploré des extensions N et W du site sur une cinquantaine de mètres et ont recueilli un grand nombre de poteries, des monnaies romaines et des objets divers. Des substructions de murs d'enceinte et de bâtiments ont fait l'objet de relevés. Des indices de construction existent également de l'autre côté de la Route de Saint Aubin, vers le Sud. Il apparaît que les constructions se prolongent sur le plateau du Bois Gauthier et sont plus nombreuses et complexes que les fouilles précédentes l'avaient fait supposer.

FOUILLES A CHATEAUBLEAU (S. & M.).- Un groupe de jeunes fouilleurs archéologues du Touring-Club de France, en accord et sous la surveillance de la Société archéologique de Provins, va entreprendre d'importantes fouilles au site Galloromain de Châteaubleau, près de Nangis. Le dépôt des objets est prévu au Musée de Provins et la publication des travaux dans le Bulletin de la Société archéologique de cette ville. Un relevé d'ensemble du site est effectuée et les plans de travaux sont arrêtés.

MONOGRAPHIE SUR PALEY.- Notre collègue André Clément, secrétaire de la Société Historique et archéologique de Chelles, prépare actuellement une monographie des objets gallo-romains et préhistoriques trouvés à Paley par divers chercheurs, notamment par l'Abbé Schwab, et désormais dispersés dans les collections de province ou étrangères.

EXPOSITION A JOUARRE.- L'Association des Amis des Arts et Traditions de la Brie, qui envisage à Jouarre la création d'un Musée Briard dans l'ancienne Abbaye, va ouvrir cet été une exposition au dessus de la célèbre crypte de Jouarre; on y réunira des documents préhistoriques, protohistoriques, des meules néolithiques, une iconographie de la Brie, des artes anciennes depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, un folklore des almanachs du XVIII<sup>e</sup> siècle, etc. Des fouilles à l'Abbaye de Jouarre seront effectuées par des professionnels; une façade mérovingienne antérieure au XI<sup>e</sup> siècle a été mise au jour par des amateurs sous le contrôle de M. Pigniol, qui confirme cette datation.

#### METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE D'AVRIL 1961 A FONTAINEBLEAU.- Mois très doux (excès de 3° par rapport à la normale contemporaine), presque normalement arrosé (excès de 6 mm), pression faible (déficit de 2 mm), nébulosité élevée (excès moyen de 11 %); vents atlantiques dominants (22j. de SW-W-NW), continentaux (S<sup>u</sup>-NE) 7j. nordiques 1j.

Thermo: Moyenne 13°27 (normale 1883-1947: 8°I, normale 1948-57: 10°2); moy. des min. 7°3, des max. 19°I; minimum; absolu 2°0, max. abs. 25°0.- Pluvio: Lame 59,1 mm (norm. 53,4) en 15j. (norm. 12) et 3 j. de gouttes; durée 25,6 heures.- Baro: moy. 758,5 (norm. 760,3).- Min. abs. 751, max. abs. 765.- Nébulosité: Moy. 59,4 % (norm. 48,2), matin 57, midi 68, soir 53.- Anémo: SW 11j., NW 7j., W 4j., SE 6j., N 1j., NE 1j.- Nombre de jours: Gel, grêle, grésil, neige, brouillard 0, orage 2, insolation nulle 4, insolation continue 1.

PHYSIONOMIE DE MAI 1961 A FONTAINEBLEAU.- Mois à température et pluies normales, pression un peu élevée, nébulosité déficitaire de 3 %, vents nordiques dominants NE-N, E 17j., vents atlantiques (SW-W-NW) 9j.

Thermo: 13°80 (norm. 1883-1947: 12°3; norm. 1948-57: 13°8); moy. des min. 7°5, des max. 20°I; min. abs. 0°3, max. abs. 28°0.- Pluvio: Lame 60,5 mm (norm. 59,2) en 12j. (norm. 12); durée 17,8 heures.- Baro: Moy. 762,6 (norm. 760,5); matin 763,0, soir 762,2.- Nébulosité: Moy. 49,2 % (norm. 52,5), matin 44, midi 64, soir 40.- Nombre de jours: Gel, grésil, grêle, neige, brouillard 0, orage 2, éclairs lointains 1, vent fort 1.- Anémométrie: N 9j., NE 7j, SE 5j, SW 4j, E 1j, W 1j.- Insolation nulle 4j., insolation continue 2j. STATION ONM.

LE TEMPS A VALENCE-EN-BRIE.- Février 1961 (Observations communiquées par J. Vivien): Thermo: Moyenne 6°2, moy. min. 2°9, moy. max. 9°5; min. abs. 0°; max. abs. 15°.- Baro: Matin 757, soir 758; moyenne 757,5; min. abs. 741, max. abs. 768.- Pluvio: Lame 47 mm en 15 jours.- Anémo: N 0j, NE 0j, E 2j, SE 5j, S 1, SW 13j, W 3j, NW 4j.- Nombre de jours: Brouillard 11 jours, rosée 5, gelée blanche 2.

LE TEMPS A COULOMMIERS.- Avril 1961: Thermo: Moy. 12°63; moy. des min. 7°5, des max. 17°9; min. abs. 2°I, max. abs. 25°0.- Pluvio: Lame 58,8 mm (norm. 57) en 18 jours.- Mai 61: Mois froid et humide: Thermo: Moyenne 12°68; moy. des min. 6°2, des max. 19°I; min. abs. 0°I; max. abs. 25°9.- Pluvio: Lame 90,6 mm (norm. 54) en 11 jours.

UNE TROMBE EN BRIE.- Jeudi 4 mai 1961, une trombe, phénomène météorologique rare dans nos climats, a sévi en Brie melunaise; il a été parfaitement observé par de nombreux témoins, notamment entre Nandy et Corbeil. Des arbres ont été aspirés jusqu'à 200 m de hauteur; 600 arbres ont été déracinés en Forêt de Rougeau près de Seine-Port. Près du Château de la Grange, l'entonnoir de la trombe a été 50 peupliers totalement décapités. Ailleurs le phénomène s'est transformé en orage et bourrasque; on a enregistré 45 mm d'eau en 40 m à Faremoutiers, 31 mm à Coulommiers; il fut moins violent dans le sud du département: 15 mm en 1,5 heure à Fontainebleau.

#### BIBLIOGRAPHIE

Marc ANDRE, Les Ecrevisses françaises; classification, anatomie, biologie, pêche, repeuplement, élevage, gastronomie, commerce; 1 vol. 292 pp. 80 fig., 1 planche; Editions Paul Lechevalier, 12 Rue de Tournon, Paris 6°. Prix 18 NF.

Imprimé par l'A.N.V.L.

21, Rue Le Primatice, Fontainebleau

Le Rédacteur-Gérant: DOIGNON.

